

ALGER 16

LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

Edition N°1590 du Jeudi 20 Août 2026 - Email : alger16bma@gmail.com - Prix 10 DA - ISSN2335-108X - WWW.ALGER16.DZ

ACTUALITE

SPORTS

SANTE

RÉGIONS

CULTURE

PUBLICITE

alger16 le quotidien

alger16, quotidien

ALGER16, LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

SCAN ME



**AFFAIRE DE L'ANCIEN PRISONNIER
SAHRAOUI ABDELMOULA EL HAFIDI**



**LE MAROC A VIOLÉ LA CONVENTION
CONTRE LA TORTURE**

P. 16

**INFRASTRUCTURES,
MINES, ÉNERGIE ET COMMERCE**



**QUAND LE GRAND SUD
DEVIENT LE NOUVEAU
CARREFOUR ÉCONOMIQUE**

P. 9

8^e ÉDITION DU GRAND PRIX ASSIA DJEBAR



PHOTO : ALGER16

**LES ŒUVRES ROMANESQUES
RETENUES *DEVOILÉES***

P. 11



APRÈS L'EXPLOIT D'ORAN

L'ALGÉRIE VISE DE NOUVEAUX PODIUMS

● L'Algérie participera à la 20^e édition des Jeux méditerranéens, prévue du 21 août au 3 septembre à Tarente (Italie), avec une délégation composée de 248 athlètes, dont 151 messieurs et 97 dames, engagés dans 27 disciplines.

P. 14

20 AOÛT 1955-1956

QUAND LA RÉVOLUTION CHANGE DE DIMENSION



**LE MESSAGE DU PRÉSIDENT TEBBOUNE :
«POURSUIVRE LA MISSION DES AÎNÉS»**

● LE GÉNÉRAL D'ARMÉE CHANEGRIHA REND HOMMAGE
AUX SACRIFICES DES HÉROS DE LA RÉVOLUTION

**CONGRÈS
DE LA
SOUMMAM
20 AOÛT 1956**

**20 AOÛT 1955
OFFENSIVE DU
NORD-CONSTANTINOIS**

Pp. 3, 4, 5 et 6

**20 AOÛT 1956
CONGRÈS DE
LA SOUMMAM**

**LE
SAVIEZ-
VOUS ?**

CNAS

POSSIBILITÉ DE TÉLÉCHARGER LES FORMULAIRES DE DEMANDE DE PRESTATIONS VIA LE SITE ÉLECTRONIQUE



La Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) a annoncé dans un communiqué, que les assurés sociaux peuvent désormais télécharger les formulaires relatifs aux demandes de prestations via leur compte personnel sur l'espace El-Hanaa et via le site électronique de la Caisse.

"Dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie de modernisation et de numérisation des services proposés à ses différents usagers et de son programme d'amélioration du service public et d'allègement des procédures administratives, la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés informe l'ensemble des assurés sociaux qu'ils

peuvent désormais retirer et télécharger les formulaires relatifs aux demandes de prestations via leur compte personnel sur l'espace El-Hanaa (version Web) et via le site électronique de la Caisse", lit-on dans le communiqué.

La CNAS informe également les employeurs de "la possibilité de télécharger directement, via son site électronique, les formulaires relatifs au recouvrement des cotisations de sécurité sociale".

La Caisse invite les usagers à "profiter de ces facilités numériques qui visent essentiellement à rapprocher l'administration des citoyens, à leur faire gagner du temps et à leur éviter les déplacements vers ses structures".

VISITE DU CALIFE GÉNÉRAL DE LA TARIQA TIDJANIA AU NIGERIA

PLUSIEURS RENCONTRES ET HALTES AU PROGRAMME

La visite du calife général de la Tariqa Tidjania à Laghouat, Cheikh Sidi-Ali Belarabi Tidjani, au Nigeria, a été marquée par plusieurs rencontres et haltes visant le raffermissement des relations et échanges entre l'Algérie et le Nigeria, a indiqué mardi dernier le chargé de communication auprès du califat général de la confrérie, Bechar Tidjani.

Le calife général de la Tidjania s'est rendu, lors de cette visite d'une semaine, dans plusieurs villes nigérianes, où il a présidé des cérémonies de sortie de milliers d'apprenants du Saint Coran, en présence de Chouyoukh et notables de la région, des membres du corps



diplomatique et de nombreux adeptes de la Tariqa des différentes régions du Nigeria.

Selon le chargé de la communication, Cheikh Sidi-Ali Belarabi Tidjani a mis

à profit cette visite, achevée lundi soir, pour rencontrer des personnalités politiques, académiques et religieuses. Il a été reçu, notamment, par le président de la République du

Nigeria, Bola Ahmed Tinubu.

L'audience a permis de souligner l'importance de consolider les échanges entre les deux pays et de promouvoir les relations qui les lient. Cette visite a permis, tout au long des haltes culturelles et officielles, de mettre en avant la place et l'importance que revêt la confrérie Tidjania au Nigeria, un des plus grands lieux à prépondérance tidjania de par le monde, en sus de l'importance des relations spirituelles et historiques entre les deux pays qui ouvriraient de nouvelles perspectives de coopération dans les domaines économique, scientifique et culturel.

CONSUMMATION D'ÉLECTRICITÉ QUATRIÈME PIC RECORD ENREGISTRÉ CETTE ANNÉE

La consommation d'énergie électrique a enregistré, mardi dernier, un quatrième pic record à 21.727 mégawatts (MW) dans un contexte marqué par une vague de chaleur exceptionnelle accompagnée d'un taux d'humidité élevé dans plusieurs wilayas côtières, a indiqué le ministère de l'Energie et des Energies renouvelables.

Ce pic a été enregistré à 14h30, avec une hausse de 77 MW par rapport au troisième pic enregistré, lundi dernier, à la même heure (21.650 MW), précise le communiqué. Il dépasse de 349 MW celui enregistré le 13 juillet dernier (21.378 MW) et de 551 MW celui enregistré le 12 juillet (21.176 MW).

Les données enregistrées ces dernières années reflètent une hausse continue de la consommation d'énergie électrique, le pic de consommation étant passé de 16.666 MW en 2022 à 18.476 MW en 2023, puis à 19.543 MW en 2024 et à 20.628 MW en



2025, avant de dépasser le seuil des 21.000 MW en 2026. Le pic enregistré, mardi dernier, est supérieur de 5.000 MW par rapport à celui de 2022, soit une augmentation de plus de 30% en l'espace de quatre ans, dépassant également le pic enregistré en 2025 de 1.099 MW. Le ministère attribue ces hausses historiques de la consommation d'énergie électrique à l'utilisation intensive des appareils électro-ménagers, dont les climatiseurs, par les abonnés domestiques et les établissements publics et privés, notamment durant les heures de pointe, entre 13h00 et 16h00.

SECTEUR DE LA SOLIDARITÉ RECRUTEMENT DE 684 AGENTS CONTRACTUELS À TEMPS PLEIN

Le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme a annoncé l'ouverture d'une opération de recrutement de 684 agents contractuels à temps plein, pour pourvoir des postes dans le cadre de contrats de travail à durée indéterminée (CDI), a indiqué, hier, un communiqué du ministère. "L'opération de recrutement débutera au cours du mois de septembre 2026" et "les conditions et modalités de candidature, la répartition des postes par wilaya et par établissement concerné, ainsi que le calendrier de dépôt des dossiers seront communiqués en temps opportun sur les pages officielles du ministère,

et ce, dès la finalisation de toutes les procédures réglementaires et administratives à même de garantir la transparence et l'égalité des chances entre tous les candidats", précise la même source. Cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts du ministère visant à «doter les établissements du secteur en ressources humaines indispensables, à renforcer leurs capacités opérationnelles et à promouvoir la qualité des services publics fournis», «à même de renforcer leur capacité à accomplir leurs missions dans les domaines d'accompagnement et de prendre en charge des catégories bénéficiaires».

APS

UN FAUX CONCERT D'AMR DIAB ANNONCÉ À ALGER, LA WILAYA RÉAGIT

Dans un communiqué publié samedi dernier sur Facebook, les services de la wilaya d'Alger ont démenti les informations relayées par un compte sur le réseau social Instagram, portant le nom du complexe culturel Flici, faisant état de la programmation d'un concert artistique du chanteur égyptien Amr Diab et de la vente de billets via une plateforme électronique.

La wilaya d'Alger a affirmé que cet événement est totalement infondé, précisant qu'aucun concert de ce type n'a été programmé ni autorisé par les services compétents.

La wilaya a également indiqué que le compte Instagram en question ne représente pas le complexe culturel Flici et n'a aucun lien officiel avec la wilaya d'Alger ni avec l'Etablissement Arts et Culture public de wilaya, chargé de la gestion du complexe.



QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

ALGER 16

N°RC : 16/00-0990467 B 15

Compte bancaire S G A n° 02100017113002183822

Édité par
sarl BMA.com
au capital 100.000 DA

Directrice de Publication
Mohamed Bouziane Khadidja

Rédaction
M. B. Khadidja
Yacine O.
G. Salah Eddine
Lamia O.
Amine A.

Siège d'activité - ALGER 16
5, rue Sacré-Cœur, Alger-Centre
Tél. 020 10 23 58
Siège social sarl BMA.com
26, rue Mohamed-Layachi, Belouizdad
05 51 39 08 78 / 07 95 66 79 53
email : alger16bma@gmail.com

Pour votre Publicité s'adresser à :
l'Entreprise Nationale
de communication, d'édition
et de Publicité
Agence ANEP
01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91/
020 05 10 42

Fax : 020 05 11 48/020 05 13 45
020 05 13 77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

IMPRESSION
Société d'impression
d'Alger
SIA (Centre)

20 AOÛT 1955-1956

QUAND LA RÉVOLUTION CHANGE DE DIMENSION

● DE L'OFFENSIVE DU NORD-CONSTANTINOIS AU CONGRÈS DE LA SOUMMAM, DEUX RENDEZ-VOUS HISTORIQUES QUI ONT STRUCTURÉ LA LUTTE DE LIBÉRATION

Le 20 Août occupe une place singulière dans la mémoire nationale algérienne. Il réunit deux événements séparés d'une année, mais intimement liés par une même ambition : donner à la Révolution de Novembre les moyens de s'étendre, de s'organiser et de s'imposer comme une lutte nationale pour l'indépendance. Le 20 Août 1955, l'Offensive du Nord-Constantinois marque une rupture décisive dans le cours de la guerre de libération. Le 20 Août 1956, le Congrès de la Soummam vient consolider cette dynamique en dotant la Révolution d'une organisation politique et militaire plus structurée.

Ces deux dates constituent ainsi deux étapes majeures dans la construction de la victoire finale. La première élargit le champ de la lutte et démontre son caractère profondément populaire. La seconde transforme l'expérience accumulée depuis le 1er Novembre 1954 en une organisation révolutionnaire capable de coordonner la lutte sur l'ensemble du territoire national.

UNE OFFENSIVE POUR BRISER L'ÉTAU COLONIAL

Dix mois après le déclenchement de la Révolution, la Zone II, dirigée par le colonel Zighoud Youcef, décide de passer à une nouvelle étape. Le Nord-Constantinois devient le théâtre d'une offensive d'une ampleur exceptionnelle.

Le 20 août 1955, plusieurs objectifs appartenant à l'appareil colonial sont visés simultanément. Des combattants de l'Armée de libération nationale, rejoints par une importante mobilisation populaire, prennent part aux opérations contre des postes de police, des casernes, des bâtiments publics et d'autres objectifs symbolisant la présence coloniale.

Derrière cette offensive se trouve une stratégie claire : desserrer la pression militaire exercée par les forces coloniales sur les maquis, notamment dans les Aurès, rompre l'isolement de certaines régions de la Révolution et démontrer que l'insurrection n'était pas limitée à quelques foyers de résistance.

Zighoud Youcef, secondé notamment par Lakhdar Bentobal, avait compris que la survie de la Révolution dépendait de son extension géographique et de sa capacité à mobiliser largement la population. Le 20 Août 1955 fut ainsi conçu comme une opération destinée à provoquer un choc politique et militaire.

L'offensive eut également une portée humaine et populaire considérable. La participation de larges couches de la population donna à la lutte armée une dimension nouvelle. La Révolution cessait progressivement d'apparaître comme une série d'actions menées par des groupes isolés pour s'affirmer comme un mouvement national enraciné dans la société algérienne.

LE PRIX TERRIBLE DE LA RÉPRESSION

La réponse de l'administration et de



l'armée coloniales fut d'une extrême violence. Les populations civiles subirent une répression massive dans plusieurs régions du Nord-Constantinois.

Cette répression, loin de mettre fin à la Révolution, contribua au contraire à révéler davantage la nature du système colonial et à renforcer la détermination des Algériens.

Les sacrifices consentis par les populations civiles et les combattants allaient devenir l'un des fondements de la mémoire nationale.

Le 20 Août 1955 fut donc de la fois une démonstration de force de la Révolution et une tragédie pour des milliers de familles algériennes. Il rappelle, aujourd'hui, l'immense tribut payé par le peuple pour le recouvrement de sa liberté.

UNE VICTOIRE POLITIQUE AU-DELÀ DES FRONTIÈRES

L'un des effets majeurs de l'offensive du Nord-Constantinois fut de contribuer à l'internationalisation de la cause algérienne.

La multiplication des actions et la répression qui suivit rendirent de plus en plus difficile pour la puissance coloniale de présenter la situation algérienne comme une simple affaire intérieure.

La question algérienne s'imposa progressivement sur la scène internationale et fut inscrite à l'ordre du jour de l'Assemblée générale des Nations unies en septembre 1955.

C'est là l'un des grands enseignements du 20 Août 1955 : la lutte menée

sur le terrain militaire pouvait produire des effets considérables sur le terrain diplomatique.

Les dirigeants de la Révolution avaient compris que l'indépendance ne se gagnerait pas uniquement dans les maquis, mais également dans l'arène internationale.

L'Algérie combattante allait désormais disposer d'un argument essentiel : celui d'un peuple mobilisé pour exercer son droit à l'autodétermination et à l'indépendance.

UN AN PLUS TARD, LE CONGRÈS DE LA SOUMMAM DONNE UNE ARCHITECTURE À LA RÉVOLUTION

Le 20 Août 1956, un an jour pour jour après l'offensive du Nord-Constantinois, une autre étape décisive est franchie.

Dans la vallée de la Soummam, au cœur de la Kabylie, des responsables de la Révolution se réunissent afin de tirer les enseignements des premières années de lutte et de mettre en place une organisation plus cohérente.

Le Congrès de la Soummam constitue l'un des grands moments fondateurs de la Révolution algérienne. Il vise à coordonner les différentes zones, à renforcer la discipline, à préciser les responsabilités et à donner à la lutte de libération une architecture politique et militaire nationale.

La Révolution devait désormais dépasser les initiatives locales pour fonctionner comme un ensemble cohérent.

Le Congrès établit notamment une nouvelle organisation territoriale en six wilayas, elles-mêmes subdivisées en zones, régions et secteurs. Il contribue également à l'organisation de l'Armée de libération nationale, à la clarification de ses structures et à la coordination entre les différentes composantes de la lutte. Cette organisation répondait à une nécessité fondamentale : faire de la Révolution une force nationale capable de résister à une puissance coloniale disposant de moyens militaires considérables.

L'UNITÉ, CONDITION DE LA VICTOIRE

La Soummam traduit également la volonté de dépasser les particularismes régionaux. Depuis le 1er Novembre 1954, les groupes révolutionnaires avaient engagé la lutte dans différentes régions avec des moyens parfois limités et des niveaux d'organisation différents.

Le Congrès devait donc favoriser l'unification de la décision et la coordination de l'action.

Cette volonté d'unité allait jouer un rôle déterminant dans la poursuite de la guerre. Les maquis n'étaient plus considérés comme des foyers séparés : ils participaient à une même lutte, dirigée vers un objectif commun : l'indépendance nationale.

Le 20 Août 1956 apparaît ainsi comme le prolongement politique et organisationnel du 20 Août 1955.

suite en page 4

suite de la page 3

DEUX 20 AOÛT, UNE MÊME LOGIQUE RÉVOLUTIONNAIRE

À première vue, l'Offensive du Nord-Constantinois et le Congrès de la Soummam sont deux événements de nature différente. Le premier est avant tout une opération militaire et populaire ; le second est essentiellement un rendez-vous politique et organisationnel.

Mais leur complémentarité est profonde.

Le premier démontre la capacité de la Révolution à mobiliser la population et à élargir la lutte. Le second organise cette dynamique et lui donne une dimension nationale structurée.

Le 20 Août 1955 a contribué à internationaliser la cause algérienne. Le 20 Août 1956 a contribué à renforcer sa cohésion interne.

En l'espace d'une année, la Révolution est ainsi passée à une nouvelle phase de son histoire.

LA MÉMOIRE NATIONALE, UNE PRIORITÉ CONSTANTEMENT RÉAFFIRMÉE

Depuis son investiture, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a régulièrement placé la préservation de la mémoire nationale au cœur de ses messages et de ses interventions consacrées à l'histoire de la Révolution.

À l'occasion de la Journée nationale du moudjahid, le Président Tebboune a notamment rappelé, dans son message du 19 août 2025, la portée du double anniversaire de l'offensive du Nord-Constantinois et du Congrès de la Soummam. L'APS rappelle que ce message était consacré précisément aux événements des 20 Août 1955 et 1956.

Cette démarche s'inscrit dans une politique plus large de valorisation de la mémoire nationale. Dans ses différents messages consacrés aux grandes dates de l'histoire algérienne, le chef de l'État insiste sur la nécessité de transmettre aux nouvelles générations le sens des sacrifices consentis par les résistants, les militants, les moudjahidine et les martyrs.

À l'occasion du 71^e anniversaire du déclenchement de la Révolution, en novembre 2025, le président de la République avait encore consacré son message à la fidélité au legs de Novembre et à la mémoire nationale.

La même orientation s'est retrouvée dans son message consacré à la Journée nationale du chahid, en février 2026, où le chef de l'État a de nouveau placé le sacrifice des martyrs au centre du devoir de mémoire.

Cette constance traduit une conception selon laquelle la mémoire ne relève pas seulement de la commémoration. Elle constitue également un élément de cohésion nationale et un repère pour les générations futures.

« LA FIDÉLITÉ AU SERMENT » DES MARTYRS

Dans plusieurs de ses messages consacrés aux grandes étapes de l'histoire nationale, Abdelmadjid Tebboune a insisté sur la nécessité de préserver l'héritage de la Révolution et de rester fidèle au serment fait aux martyrs.

Cette fidélité, telle qu'elle ressort de ses différentes interventions, ne se limite pas au souvenir des sacrifices. Elle implique également la construction d'une Algérie souveraine, forte, indépendante dans ses décisions et engagée dans son développement.

La mémoire devient ainsi un lien entre le passé et le présent : rappeler les sacrifices de ceux qui ont libéré le pays revient aussi à mesurer la responsabilité des générations actuelles dans la préservation de l'indépendance et de la souveraineté nationales.

Le chef de l'État a notamment mis en avant, dans ses messages sur la

mémoire nationale, l'idée d'une Algérie nouvelle puisant sa force dans la fidélité au serment des martyrs. Cette vision établit un rapport direct entre l'héritage historique et les ambitions contemporaines du pays.

DE LA LUTTE ARMÉE À LA CONSTRUCTION DE L'ÉTAT

Le double anniversaire du 20 Août permet également de mesurer le chemin parcouru par la Révolution entre 1954 et 1956.

En moins de deux années, les dirigeants révolutionnaires ont dû répondre à plusieurs défis : organiser les maquis, mobiliser la population, coordonner les régions, faire connaître la cause algérienne à l'étranger et construire progressivement les institutions politiques de la Révolution.

Cette capacité d'adaptation témoigne de la maturité politique des dirigeants de la lutte de libération.

L'offensive du Nord-Constantinois a montré que la Révolution pouvait mobiliser largement le peuple et déplacer le rapport de force politique. Le Congrès de la Soummam a ensuite cherché à transformer cette mobilisation en une organisation nationale cohérente.

Ce processus allait progressivement conduire à la création d'un cadre politique et diplomatique représentant la Révolution algérienne sur la scène internationale, jusqu'à la constitution du Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA), en 1958.

UNE MÉMOIRE QUI DEMEURE VIVANTE

La Journée nationale du moudjahid n'est donc pas une simple date du calendrier historique.

Elle rappelle une période durant laquelle des femmes et des hommes ont accepté d'affronter les immenses dangers de la lutte pour l'indépendance. Elle rappelle également les souffrances des populations civiles, les sacrifices des martyrs et la détermination d'une génération qui a fait de la liberté nationale un objectif supérieur.

Le double anniversaire du 20 Août porte enfin un message d'unité.

En 1955, les combattants et les populations du Nord-Constantinois ont contribué à élargir la Révolution. En 1956, les dirigeants réunis à la Soummam ont cherché à lui donner une organisation nationale.

Deux événements, deux dimensions, mais une même finalité : faire de la cause algérienne une cause nationale, structurée et reconnue, jusqu'à l'aboutissement historique du 5 Juillet 1962.

UN HÉRITAGE POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES

Plus de sept décennies après le déclenchement de la Révolution, le 20 Août continue ainsi de rappeler que l'indépendance fut le résultat d'une mobilisation collective, d'une stratégie politique, d'une organisation progressive et de sacrifices immenses.

C'est cette mémoire que les commémorations successives cherchent à préserver. En réaffirmant régulièrement l'importance de la mémoire nationale, le président Abdelmadjid Tebboune inscrit les grandes dates de la Révolution dans une continuité historique : celle d'une Algérie qui entend préserver son indépendance, sa souveraineté et son identité tout en poursuivant son développement.

Le 20 Août 1955 et le 20 Août 1956 restent, à ce titre, deux repères majeurs de cette histoire. Le premier a contribué à faire basculer la Révolution dans une nouvelle phase. Le second lui a donné une organisation et une vision nationales.

Deux dates. Une même Révolution. Un même idéal : l'indépendance de l'Algérie.

ALGER 16

LE COUP D'ENVOI DES TRAVAUX DONNÉ MARDI DERNIER À BÉJAÏA COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LE CONGRÈS DE LA SOUMMAM



Les travaux du colloque international sur le Congrès de la Soummam, placé sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, ont débuté mardi dernier dans la wilaya de Béjaïa. Cet événement coïncide avec la Journée nationale du moudjahid, qui commémore les attaques du Nord-Constantinois et le Congrès de la Soummam (20 août 1955/1956).

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Abdelmalek Tacherif, a inauguré le colloque, placé sous le thème « La culture de la résistance : entre histoire, mémoire et imaginaire », à l'amphithéâtre Boualem-Saidani, au pôle universitaire d'Aboudaou de l'université Abderrahmane-Mira. Étaient présents à la cérémonie d'ouverture, le conseiller du président de la République chargé des affaires politiques et des relations avec la jeunesse, la société civile et les partis politiques, Mustapha Sayedj, le président de l'Autorité nationale de protection des données personnelles, Samir Bourhil, des représentants de divers secteurs et des autorités locales, ainsi que des membres du corps diplomatique accrédités en Algérie de pays frères et amis.

Ce colloque de trois jours, organisé conjointement par le Haut-Commissariat à l'amazighité (HCA), le ministère des Moudjahidine et des Ayants droit, la Direction générale des Archives nationales et la Commission nationale de l'histoire et de la mémoire, avec le soutien des services de la wilaya de Béjaïa, a réuni de nombreux

professeurs et chercheurs issus d'universités algériennes et étrangères, notamment de Gambie, d'Italie, d'Espagne, de France, de Belgique, des États-Unis, du Cameroun, de Mauritanie et de Tunisie.

Dans le cadre de cet événement, trois sessions se sont tenues dans la salle des conférences du siège de la wilaya, abordant les thèmes suivants : « Formes de résistance historique et construction identitaire », « Le congrès de la Soummam et les fondements de la mémoire nationale » et « Littérature, mémoire et représentations de la résistance ».

Deux ateliers ont également été organisés, portant sur « Traditions orales, patrimoine et transmission des souvenirs » et « Figures héroïques et représentations de la résistance ».

À cette occasion, M. Tacherif a également inauguré une exposition intitulée « Le parcours historique de la résistance du peuple algérien à travers les archives : le congrès de la Soummam comme modèle », organisée par la Direction générale des Archives nationales.

Le programme de la deuxième journée comprend une série de conférences qui seront animées par des universitaires algériens et étrangers, à la salle des conférences du siège de la wilaya, en plus de trois séances et deux ateliers consacrés aux « Traditions orales, patrimoine et transmission des souvenirs » et aux « Figures héroïques et représentations de la résistance ».

Abir Menasria

LE CONGRÈS DE LA SOUMMAM, UN "TOURNANT MAJEUR" DANS L'HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION DE LIBÉRATION

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, M. Abdelmalek Tacherif, qui s'est exprimé mardi dernier à Béjaïa, a affirmé que le Congrès de la Soummam a constitué « un tournant crucial » dans l'histoire de la vaillante Révolution de libération. Il a ainsi permis une « évaluation et structuration » des acteurs de la Révolution.

Dans son discours d'ouverture du colloque international sur le Congrès de la Soummam, intitulé « La culture de la résistance : entre histoire, mémoire et imaginaire », organisé à l'occasion de la Journée nationale du moudjahid, qui marque le double anniversaire de l'offensive du Nord-Constantinois et de la tenue du Congrès de la Soummam, le 20 Août 1955 et 1956, et placé sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre a déclaré que le Congrès de la Soummam est considéré comme un tournant intemporel dans l'histoire de la glorieuse Guerre de libération. Il a estimé qu'il avait véritablement constitué un moment nécessaire d'évaluation et de restructuration du cadre révolutionnaire.

M. Tacherif a ajouté que ce moment historique avait ouvert des perspectives plus larges pour la diffusion, l'efficacité et la victoire de la Révolution, offrant au mouvement de libération un espace de « réflexion et de restructuration » et cristallisant finalement une organisation capable de garantir les conditions nécessaires pour affronter le colonialisme, remporter la victoire et recouvrer la souveraineté.

Le ministre a considéré cette double commémoration des attaques du Nord-Constantinois, le 20 Août 1955, et de la tenue du Congrès de la Soummam, le 20 Août 1956, comme un chapitre marquant de notre mémoire nationale, ainsi qu'une étape de la lutte épineuse menée par la génération de Novembre sur la voie de la libération et de la délivrance de notre patrie du joug du colonialisme.

Concernant l'organisation du colloque commémorant le 70^e anniversaire du Congrès de la Soummam, l'intervenant a expliqué que le choix du thème de cette rencontre internationale revêt une importance capitale, car il dépasse la simple célébration pour englober une analyse scientifique approfondie et un travail académique autour de « la culture de résistance et de défi qui a façonné l'identité nationale ».

Il a indiqué que la tenue de ce colloque international s'inscrit dans le cadre de l'attention constante et de la haute considération que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, porte à la question de la mémoire nationale dans notre Algérie victorieuse. Cette attention traduit « la ferme volonté politique de préserver la mémoire et de protéger les symboles nationaux ».

Cette rencontre, organisée sur trois jours en partenariat entre le Haut-Commissariat à l'amazighité (HCA), le ministère des Moudjahidine et des Ayants droit, la Direction générale des Archives nationales et le Comité national pour l'histoire et la mémoire, avec le soutien des services de la wilaya de Béjaïa, réunit de nombreux professeurs et chercheurs issus d'universités nationales et étrangères.

A. Menasria

JOURNÉE NATIONALE DU MOUDJAHID

LE MESSAGE DU PRÉSIDENT TEBBOUNE :
«POURSUIVRE LA MISSION DES AÎNÉS»

À l'occasion de la Journée nationale du moudjahid, commémorant le double anniversaire de l'offensive du Nord-Constantinois, le 20 Août 1955, et du Congrès de la Soummam, le 20 Août 1956, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a rendu hommage aux moudjahidine et aux martyrs de la Révolution, tout en appelant la génération actuelle à poursuivre leur mission au service de l'Algérie.

Dans un message adressé, hier, au peuple algérien, le chef de l'État a souligné la portée historique de ces deux événements majeurs, estimant qu'ils illustrent « l'ingéniosité » du mouvement révolutionnaire et la capacité de la génération de Novembre à préserver la flamme de la Révolution, face aux stratégies de l'autorité coloniale visant à maintenir l'Algérie sous occupation.

L'OFFENSIVE DU NORD-CONSTANTINOIS, UN SYMBOLE D'UNITÉ

Abdelmadjid Tebboune a particulièrement mis en avant l'offensive du Nord-Constantinois, menée sous la direction du chahid Zighoud Youcef, qu'il a présentée comme une illustration des valeurs de courage, de résistance et de mobilisation sous la



bannière du Front et de l'Armée de libération nationale. Selon le président de la République, cet événement constitue une source d'enseignements pour le présent et l'avenir notamment en matière de cohésion, de solidarité et d'unité nationale, des valeurs qui ont permis au peuple algérien de faire face au colonialisme.

LE CONGRÈS DE LA SOUMMAM, UNE ÉTAPE DÉCISIVE

Le chef de l'État a également souligné l'importance du Congrès de la Soummam, qui a permis, selon lui, de jeter les bases d'un projet structuré pour l'organisation et la conduite de la Révolution sur les

plans militaire, logistique et organisationnel.

Il a également relevé la dimension institutionnelle du Congrès, notamment à travers la mise en place de structures destinées à porter les objectifs de la Révolution dans différents domaines notamment militaire, politique et médiatique, ainsi que sur la scène internationale.

Pour Abdelmadjid Tebboune, si le 20 Août 1955 a constitué une stratégie de confrontation directe avec les forces coloniales sur le terrain, le 20 Août 1956 a marqué « une nouvelle étape », en donnant à la Révolution une stratégie multidimensionnelle et en contribuant à modifier le rapport de force face au système colonial.

«POURSUIVRE LA MISSION DES AÎNÉS»

Évoquant l'Algérie actuelle, le Président Tebboune a estimé que la préservation de la souveraineté nationale et la consolidation d'un État fort et doté d'institutions solides constituent une continuité de la mission des martyrs et des moudjahidine.

Il a également mis en avant le rôle de la jeunesse et la nécessité de préserver la cohésion du peuple afin de poursuivre la marche de l'Algérie vers « la grandeur, la prospérité et le leadership ». En conclusion de son message, le président de la République a appelé la génération actuelle à « poursuivre la mission des aînés », à tirer les enseignements de leurs sacrifices et à œuvrer au développement du pays, conformément aux aspirations de la génération de Novembre. **R. N.**

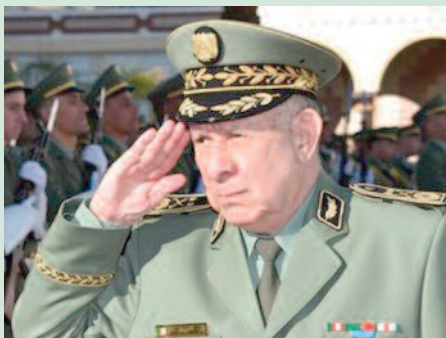
LE GÉNÉRAL D'ARMÉE CHANEGRIHA REND HOMMAGE
AUX SACRIFICES DES HÉROS DE LA RÉVOLUTION

À l'occasion de la célébration, par notre pays, de la Journée nationale du moudjahid, qui coïncide avec le 20 août de chaque année et commémore le double anniversaire de l'offensive du Nord-Constantinois et de la tenue du Congrès de la Soummam, le général d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale et chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a adressé, hier, ses chaleureuses félicitations et ses meilleurs vœux à l'ensemble des officiers, sous-officiers, hommes du rang et personnels civils de l'ANP.

Dans son message, le général d'armée a souligné que ces deux événements historiques ont constitué « deux étapes décisives dans le parcours glorieux de la Révolution de Novembre ». Leur commémoration officielle constitue, selon lui, une reconnaissance et un hommage aux sacrifices consentis, ainsi qu'aux actes de bravoure accomplis par les héros de l'Armée de libération nationale (ALN).

Il relève que cette date, à l'instar des autres grandes étapes de l'histoire nationale, doit demeurer ancrée dans la mémoire collective des Algériens, afin de témoigner de l'ampleur des sacrifices consentis, de la fermeté de la volonté du peuple algérien et de son profond attachement à sa terre, ainsi que de sa détermination à vivre libre et souverain.

Évoquant l'histoire de l'Algérie, riche en épopées et en hauts faits à travers les différentes périodes, le chef d'état-major de l'ANP a appelé chaque patriote à tirer les enseignements de la trajectoire



victorieuse du peuple algérien. Il a estimé que la construction du pays repose sur « les bras de tous ses enfants fidèles », soulignant que la volonté et la détermination du peuple algérien ne se sont jamais affaiblies, que ce soit face au colonialisme français avant et durant la glorieuse Révolution de libération nationale ou lors de sa lutte contre le phénomène du terrorisme. Le général d'armée Chanegriha a appelé ainsi les Algériens à s'inspirer de leurs glorieux aïeux afin d'être à la hauteur de la responsabilité qui leur incombe et de contribuer à concrétiser les aspirations des valeureux martyrs et les ambitions du peuple algérien.

Il a insisté également sur la nécessité de poursuivre les efforts non seulement pour consolider la sécurité, la stabilité et la quiétude, mais également pour édifier, sous la conduite du président de la République, chef suprême des

Forces armées et ministre de la Défense nationale, une Algérie forte et développée, fidèle aux valeurs et aux idéaux de la glorieuse Révolution. Le chef d'état-major a réaffirmé, par ailleurs, que l'Armée nationale populaire, « digne héritière de l'Armée de libération nationale », a toujours été présente lors des grandes étapes décisives traversées par l'Algérie et demeure déterminée à contribuer efficacement à surmonter les épreuves et les difficultés auxquelles le pays est confronté. À ce titre, il a cité notamment la mobilisation de l'ANP aux côtés des citoyens lors des récents incendies ayant touché plusieurs régions du pays. Une intervention qui, selon lui, s'inscrit dans la profonde conviction de l'institution militaire quant à la noblesse de ses missions et à son engagement à les accomplir avec fermeté et dévouement, quelle que soit l'ampleur des défis et des enjeux.

« L'ANP demeurera à jamais le fidèle serviteur de la patrie », a affirmé le général d'armée, soulignant qu'elle continuera à veiller sur les frontières, à protéger le territoire national et à contribuer au développement de ses différentes composantes, avec pour objectif suprême de préserver le legs des valeureux martyrs et de protéger le présent et l'avenir de l'Algérie. En conclusion, le général d'armée Saïd Chanegriha a rendu hommage à la mémoire de tous les martyrs de la Nation et prié Dieu de les accueillir dans Son Vaste Paradis. Il a formulé également le vœu de voir cette commémoration renouvelée chaque année dans la santé, le bien-être, la sécurité et la prospérité pour l'ensemble des membres de l'ANP et pour le peuple algérien tout entier. **R. N.**

JOURNÉE NATIONALE DU MOUDJAHID

20 AOÛT 1955-1956

DEUX DATES FONDATRICES
DE LA RÉVOLUTION ALGÉRIENNE

L'Algérie célèbre, aujourd'hui, la Journée nationale du moudjahid, qui commémore le double anniversaire de l'offensive du Nord-Constantinois, le 20 Août 1955, et le Congrès de la Soummam, le 20 Août 1956. Deux événements majeurs qui ont contribué à structurer la lutte de libération nationale, à élargir son ancrage populaire et à porter la cause algérienne sur la scène internationale.

Cette double commémoration constitue un moment privilégié pour rappeler les sacrifices consentis par le peuple algérien et les souffrances endurées durant la longue lutte contre le colonialisme. Elle est également l'occasion de raviver le lien entre la mémoire de la Révolution et les enjeux de l'Algérie contemporaine. C'est dans cet esprit que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avait souligné, lors d'une précédente occasion, la nécessité de "renouveler notre serment de fidélité aux martyrs, aux moudjahidine et au message éternel de Novembre dans une Algérie bâtie par la volonté des patriotes attachés à la préservation du legs, une Algérie majestueuse et forte, soucieuse de l'indépendance de sa décision et de sa souveraineté et qui avance vers les objectifs de développement durable, qui en font un pays en plein essor porteur de bien-être et de prospérité".

Dans un message adressé à l'occasion de la célébration du 64^e anniversaire de la Fête de l'indépendance et du recouvrement de la souveraineté nationale, le président de la République avait également insisté sur la nécessité de préserver la mémoire nationale et de rendre hommage aux résistants, militants et martyrs qui ont payé de leur vie leur engagement pour l'indépendance. Il avait notamment appelé à mesurer pleinement l'héritage transmis aux générations actuelles par les acteurs de la



Révolution et réaffirmé la fidélité à la Proclamation du 1^{er} Novembre et au message des martyrs, en se disant fier de «voir l'esprit de l'Algérie nouvelle, bâtie par des volontés nationales sincères, puiser sa force dans la fidélité au serment fait aux valeureux martyrs »

LE 20 AOÛT 1955

Derrière cette date commémorative se trouvent deux moments déterminants de la Révolution de libération nationale. Le premier intervient moins d'un an après le déclenchement de l'insurrection armée. Le 20 Août 1955, l'offensive du Nord-Constantinois vient donner une nouvelle dimension à la lutte engagée le 1^{er} Novembre 1954.

Sous la direction de Zighoud Youcef, chef de la Zone II, et de son adjoint Lakhdar Bentobal, une offensive généralisée est lancée contre plusieurs objectifs des forces coloniales dans le Nord-Constantinois. Des milliers de paysans rejoignent les combattants de l'Armée de libération nationale (ALN) dans les attaques visant notamment des postes de police, des casernes de gendarmerie, des bâtiments publics et des installations appartenant aux

colons. L'opération répond à un objectif militaire et politique précis : desserrer l'étau exercé par l'armée coloniale sur l'Aurès et d'autres régions engagées dans la lutte armée, tout en démontrant que la Révolution dispose d'un soutien populaire dépassant les seuls groupes de combattants.

La répression qui suivit fut massive et particulièrement meurtrière. Selon les données historiques citées dans le cadre de la commémoration, près de 12.000 civils auraient été tués lors de cette campagne de répression.

Au-delà de son bilan humain, l'offensive du Nord-Constantinois constitue un tournant dans la guerre de libération. Elle contribue à renforcer le caractère populaire de la Révolution et favorise le ralliement de nouvelles composantes de la société algérienne, notamment des fellahs, des classes moyennes et de plusieurs responsables politiques.

LE CONGRÈS DE LA SOUMMAM
STRUCTURE
LA RÉVOLUTION

Le deuxième événement intervient exactement un an plus tard. Le 20 Août

1956, des responsables de la Révolution se réunissent dans la vallée de la Soummam, en Kabylie, pour donner une organisation plus cohérente à une lutte qui s'est progressivement étendue à l'ensemble du territoire. Le Congrès de la Soummam marque une étape fondamentale dans la structuration politique et militaire de la Révolution. Les responsables révolutionnaires cherchent alors à harmoniser les structures existantes, à clarifier les responsabilités et à donner à la lutte armée un cadre national plus organisé.

Parmi les décisions prises figure la réorganisation territoriale de la Révolution, avec le remplacement des cinq zones en vigueur depuis le 1^{er} Novembre 1954 par six wilayas, elles-mêmes subdivisées en zones, régions et secteurs. Le Congrès prévoit également une unification de l'ALN à l'échelle nationale, tant dans son organisation que dans ses grades, sur le modèle d'une armée structurée.

DEUX DATES,
UNE MÊME DYNAMIQUE

L'offensive du Nord-Constantinois et le Congrès de la Soummam ne constituent donc pas deux épisodes isolés.

Le premier a contribué à élargir la portée populaire et internationale de la Révolution. Le second a cherché à transformer cette dynamique en une organisation politique et militaire structurée. En l'espace d'une année, la lutte de libération passe ainsi d'une logique d'insurrection armée en pleine expansion à une organisation davantage coordonnée à l'échelle nationale. C'est cette continuité historique qui donne au 20 Août sa place particulière dans la mémoire nationale.

La Journée nationale du moudjahid rappelle ainsi non seulement le sacrifice de ceux qui ont combattu pour l'indépendance, mais également les étapes par lesquelles une insurrection déclenchée le 1^{er} Novembre 1954 a progressivement acquis une dimension nationale, politique, militaire et internationale.

G. Salah Eddine

CONGRÈS DE LA SOUMMAM

LE MESSAGE DE L'UNITÉ NATIONALE DEMEURE INTACT

Le secrétaire général du Haut-Commissariat à l'amazighité (HCA), Si El-Hachemi Assad, a affirmé, mardi dernier, à Béjaïa, que le message du Congrès de la Soummam, 70 ans après sa tenue, demeurerait «clair », celui d'une Algérie « nation unie par une mémoire nationale unificatrice et une identité bien ancrée ».

Intervenant à l'ouverture du colloque international consacré au Congrès de la Soummam, sous le thème « La culture de la résistance : entre histoire, mémoire et imaginaire », M. Assad a souligné que cet événement historique constituait un repère majeur dans la construction de l'unité nationale et la structuration de la lutte de libération.

Organisée sous le haut patronage du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à l'occasion de la Journée nationale du moudjahid, cette rencontre commémore le double anniversaire de l'offensive du Nord-Constantinois et du Congrès de la Soummam, respectivement les 20 Août 1955 et 1956.

« Le message reste clair : l'Algérie est une nation unie par une mémoire nationale unificatrice et une identité bien ancrée, un Etat souverain qui préserve son histoire et bâtit son avenir par la volonté de ses enfants », a déclaré le SG du HCA.

Il a estimé que la commémoration du 70^e anniversaire du Congrès de la Soummam constituait une occasion de « faire revivre la mémoire des hommes et des

femmes qui ont marqué l'histoire » et de puiser dans le passé ce qui est à même de « renforcer le présent de l'Algérie et consolider son avenir ».

M. Assad a également relevé que les différentes étapes de la résistance algérienne démontaient que « la défense de la patrie a été un facteur unificateur pour les Algériens », mettant ainsi en avant la dimension fédératrice de la lutte pour l'indépendance.

UN ESPACE DE RECHERCHE
SUR LA RÉSISTANCE

S'agissant du colloque, le secrétaire général du HCA a indiqué que cette rencontre visait à créer « un espace de recherche scientifique rigoureuse et de débat académique responsable », permettant aux chercheurs, historiens et penseurs algériens et étrangers d'approfondir l'étude de la résistance.

Les travaux portent notamment sur la résistance en tant que phénomène historique, humain et culturel, ainsi que sur les différentes dimensions de la lutte de libération, à la fois nationale, humaine et universelle. De son côté, Mohamed Abbasi, représentant du directeur général des Archives nationales, a souligné que la commémoration du 70^e anniversaire du Congrès de la Soummam constituait « une réaffirmation de l'engagement envers le message de Novembre 1954 », tout en mettant en avant les valeurs d'unité nationale, d'appartenance et de

dévouement à la patrie. Il a précisé que le colloque avait également pour objectif de mettre en lumière une page importante de l'histoire nationale, en rendant hommage aux sacrifices des hommes à l'origine du déclenchement de la Révolution, dont les objectifs et les principes avaient été consacrés dans la Proclamation du 1^{er} Novembre 1954.

L'ouverture officielle de la rencontre a été présidée par le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Abdelmalek Tacherif.

Une séance scientifique consacrée au thème « La culture de la résistance entre mémoire nationale et dimension humaine, 70 ans après le Congrès de la Soummam » a été organisée à l'issue de la cérémonie officielle. Elle a réuni, entre autres, le président de la Commission algérienne Histoire et Mémoire, Mohamed Lahcen Zeghidi, le représentant de l'université de Gambie, Lang Fafa Dampah, ainsi que l'historien français Gilles Manceron, spécialiste de l'étude de l'idéologie coloniale française.

Cette rencontre, qui s'étale sur trois jours, réunit plusieurs professeurs et chercheurs issus d'universités algériennes et étrangères. Elle est organisée en partenariat entre le HCA, le ministère des Moudjahidine et des Ayants droit, la Direction générale des Archives nationales et la Commission algérienne Histoire et Mémoire, avec le concours des services de la wilaya de Béjaïa. R. N.

CONSTANTINE, MILA ET JIJEL

LA PROTECTION CIVILE RENFORCE SON DISPOSITIF OPÉRATIONNEL

Le directeur général de la Protection civile, le colonel Boualem Bourelaf, a effectué mardi dernier une visite de travail et d'inspection dans les wilayas de Constantine, Mila et Jijel. Cette visite vise à évaluer le niveau de préparation opérationnelle des différentes équipes et des dispositifs spécialisés, a indiqué un communiqué de la Direction générale de la Protection civile (DGPC).

Cette visite, effectuée en compagnie de plusieurs cadres supérieurs, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action annuel du directeur général de la Protection civile. Ce programme vise à renforcer les capacités opérationnelles et les performances des différentes structures locales, ainsi que des systèmes et équipes spécialisés, tout en assurant un suivi et une évaluation constants sur le terrain de leur niveau de préparation à l'intervention et à la réaction face aux différents risques. Une attention particulière est accordée à la période estivale, marquée par une recrudescence de certains risques, notamment les feux de forêt, les noyades et les accidents de la circulation. Cette tournée fait suite à plusieurs visites de terrain effectuées dans les wilayas de l'ouest du pays, notamment à Saïda, Sidi-Bel-Abbès et Tlemcen. Le programme de la visite a notamment porté sur l'inspection et l'évaluation de la disponibilité et de l'efficacité des



colonnes mobiles, ainsi que des Détachements régionaux d'intervention (DRIFF), afin d'examiner leur aptitude à être mobilisés et déployés rapidement pour renforcer les unités d'intervention et faire face aux incendies à propagation rapide ou présentant un niveau de risque élevé.

Dans ce cadre, une attention particulière a été portée à l'évaluation sur le terrain de l'efficacité du protocole d'intervention consacré à la lutte contre les feux de forêt. Cette évaluation porte, entre autres, sur les différentes étapes de l'intervention, la rapidité de mobilisation des ressources humaines, matérielles et logistiques nécessaires, ainsi que sur l'efficacité de la coordination sur le terrain entre les différentes unités et les moyens mobilisés.

Cette démarche intervient après une série de feux de forêt survenus

parallèlement à une vague de chaleur ayant touché plusieurs wilayas. Cette situation a nécessité l'activation de la stratégie opérationnelle et du protocole d'intervention spécifiquement conçus pour lutter contre les feux de forêt, ainsi que le renforcement du niveau de préparation et de réactivité face à ce type de risques.

Le programme de la visite a également prévu l'inspection de plusieurs unités opérationnelles et centres de coordination opérationnelle, ainsi que l'évaluation des équipements techniques spécialisés et des moyens consacrés aux différents secteurs d'intervention, notamment les équipes de renfort préliminaire.

Une démonstration des plateformes et systèmes numériques utilisés pour le suivi et la gouvernance des opérations de lutte contre les incendies de forêt, ainsi

que pour la gestion des risques majeurs et des catastrophes, a également été prévue.

La visite a, par ailleurs, compris l'examen des différents projets achevés, en cours de réalisation et programmés dans le but d'améliorer les capacités de la Protection civile et de renforcer la couverture opérationnelle en fonction de l'évolution des risques et des besoins identifiés sur le terrain.

Dans les wilayas côtières, le directeur général a également inspecté le dispositif de surveillance et de sécurité côtière afin d'évaluer son niveau de préparation, la mobilisation des ressources humaines, matérielles et techniques, ainsi que « la capacité des équipes spécialisées à assurer une réponse rapide et efficace aux situations d'urgence pendant la saison estivale.

Cette tournée témoigne de l'engagement de la Direction générale de la Protection civile à intensifier l'évaluation directe sur le terrain et le suivi continu, tout en renforçant la coordination et la communication entre le commandement central et les structures locales, et s'inscrit dans sa stratégie visant à tirer les enseignements de l'expérience de terrain et à assurer une évaluation continue des performances opérationnelles. L'objectif est de perfectionner les méthodes d'intervention, d'améliorer les procédures de coordination et de gestion des situations exceptionnelles et de renforcer la capacité des différents dispositifs à s'adapter à l'évolution des menaces et aux particularités de chaque contexte opérationnel.

Abir Menasria

FACE AUX RÉCENTS INCENDIES

LE CNDH SALUE LES EFFORTS DÉPLOYÉS PAR L'ÉTAT

Le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) a salué, mardi dernier, dans un communiqué, les efforts déployés par l'Etat et ses institutions pour faire face aux récents incendies ayant touché certaines wilayas du pays.

"A l'occasion de la Journée mondiale de l'aide humanitaire, célébrée le 19 août de chaque année, le CNDH tient à saluer l'élan de solidarité et la mobilisation nationale qui se sont manifestés à travers l'ensemble du pays à la suite des récents incendies ayant touché certaines wilayas, ainsi que les efforts déployés par l'Etat et les différentes institutions concernées pour faire face à cette situation", souligne la même source. Dans ce cadre, le Conseil a tenu également à rendre hommage à "l'engagement remarquable des unités de la Protection civile, dont les agents, mobilisés sans relâche, ont poursuivi leurs interventions avec détermination de jour comme de nuit, pour maîtriser les incendies et assurer les secours aux citoyens".

Le Conseil a également salué "la contribution de l'Armée nationale populaire aux opérations d'intervention et d'appui, ainsi que l'élan de solidarité des citoyens, des associations et des volontaires qui ont fait preuve d'un fort engagement en faveur de la cohésion sociale et de la responsabilité collective face aux crises". Dans le même sillage, le CNDH a réaffirmé "son plein soutien aux initiatives nationales, régionales



et internationales visant à promouvoir l'action humanitaire, à conserver le respect de la dignité humaine et à renforcer les valeurs de solidarité, de justice et d'humanité".

Ainsi, le Conseil a tenu à rendre hommage à "tous les acteurs humanitaires qui poursuivent leur noble mission et œuvrent au service des populations affectées par les conflits, les crises et les catastrophes, ainsi qu'à la mémoire de celles et ceux qui ont perdu la vie dans l'exercice de leur devoir humanitaire".

"Cette journée constitue un moment privilégié pour appeler au renforcement des valeurs humanitaires, à la protection des civils, à la garantie de l'accès de l'aide humanitaire aux personnes qui en ont besoin et à la préservation de la dignité humaine en toutes circonstances", a souligné le CNDH.

Dans ce cadre, le Conseil a rappelé que "l'action humanitaire constitue une expression concrète des valeurs de solidarité, d'entraide et de cohésion et repose sur les principes fondamentaux d'humanité, de neutralité, d'impartialité et d'indépendance, afin d'assurer la protection des personnes et de garantir le respect de leurs droits fondamentaux, conformément au droit international humanitaire et au droit international des droits de l'Homme".

APS

CAMP D'ÉTÉ NATIONAL À ALGER POUR LA FORMATION DES BÉNÉVOLES DANS LES PREMIERS SECOURS

Les activités d'un camp national d'été pour les bénévoles dans les premiers secours, initié par le Croissant Rouge algérien (CRA), ont démarré mardi dernier à l'Académie nationale de formation aux premiers secours et de la gestion des catastrophes naturelles et technologiques de Rouiba (Alger). Ce camp s'inscrit, selon ses organisateurs, dans le cadre du renforcement des capacités des bénévoles, au titre d'un programme complémentaire alliant formation, qualification, échange d'expertises et ancrage des valeurs de l'action humanitaire.

Dans une déclaration à l'APS, le président de la Commission nationales des premiers secours, Tahar Ksouri, a indiqué que ce camp auquel participe 20 bénévoles de 20 wilayas du pays s'inscrit dans le cadre de l'approche du CRA visant à "investir dans l'élément humain et à construire un bénévole qualifié et capable d'accomplir son message humanitaire avec compétence et mérite".

Le programme "comprend 6 autres sessions et s'étendra tout au long du mois de septembre prochain, en vue d'encadrer 600 bénévoles dans les premiers secours, et ce, au niveau de l'Académie nationale des premiers secours et de la gestion des catastrophes", a fait savoir M. Ksouri. Les bénévoles bénéficieront d'une formation sur le terrain qui comprend les méthodes de sauvetage, les premiers secours, les mécanismes de travail des équipes d'intervention, outre des entraînements pratiques concernant la gestion des catastrophes et les modalités d'installation des tentes, a-t-il ajouté.

Le programme vise également à "préparer des équipes opérationnelles et entraînées à l'intervention rapide et efficace dans différentes situations d'urgence".

Ce camp d'été, organisé sous la supervision d'experts agréés par la Fédération internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR), s'inscrit dans le cadre des activités périodiques du CRA et parallèlement avec l'ouverture de l'Académie nationale de formation.

APS

PÔLE UNIVERSITAIRE DE SIDI ABDALLAH LE CAMP D'ÉTÉ DE L'ENTREPRENEURIAT POUR LES JEUNES DES WILAYAS FRONTALIÈRES

Le ministère de la Jeunesse a organisé, mardi dernier, au pôle universitaire de Sidi Abdallah (Alger), un camp national d'été consacré à l'entrepreneuriat au profit des jeunes issus des wilayas frontalières. Prévu jusqu'au 22 août, cet événement coïncide avec la célébration de la Journée nationale du moudjahid, qui commémore également les anniversaires de l'offensive du Nord-Constantinois et du Congrès de la Soummam, a indiqué un communiqué du ministère.

Organisé sous le slogan « Découvrez, vivez, innovez et entreprenez », cet événement s'inscrit dans le cadre des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui placent la jeunesse au cœur de la dynamique de développement national. À travers cette initiative, l'Algérie entend réaffirmer son engagement en faveur d'une économie renouvelée, reposant notamment sur les compétences et le potentiel d'innovation des jeunes, appelés à contribuer à la création de valeur ajoutée et à la diversification du tissu économique à travers les start-up et les activités entrepreneuriales. Cette initiative est organisée en partenariat avec le ministère de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, par l'intermédiaire de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA), avec le soutien du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ) et de l'Office national des œuvres universitaires (ONOU). Le camp s'inscrit également dans le cadre de la mise en œuvre de l'accord de coopération conclu entre les secteurs de la jeunesse et de l'économie de la connaissance, des start-up et des micro-entreprises, ainsi qu'avec le CSJ. Il vise, entre autres, à promouvoir l'égalité des



chances et à renforcer l'intégration des jeunes dans la dynamique économique nationale, tout en contribuant au développement de l'écosystème de l'entrepreneuriat dans les régions frontalières. Une attention particulière est ainsi accordée aux potentialités économiques de ces territoires, notamment dans le contexte de développement des échanges transfrontaliers et du renforcement de l'intégration économique et commerciale de l'Algérie avec son environnement régional.

TRANSFORMER LES IDÉES EN PROJETS

Le ministère souligne que ce camp a pour objectif de promouvoir la culture entrepreneuriale, ainsi que l'esprit d'initiative et d'innovation auprès des jeunes, dont les porteurs d'idées et de projets issus des wilayas frontalières. Il doit leur permettre d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour transformer leurs idées en projets économiques concrets, tout en les familiarisant avec les différents mécanismes de soutien, de financement et d'accompagnement disponibles dans le cadre de l'écosystème national de

l'entrepreneuriat. Le programme comprend, à cet effet, plusieurs sessions de formation et ateliers spécialisés consacrés aux différentes étapes de la création et du développement d'une entreprise. Les participants sont notamment accompagnés dans l'élaboration de leurs projets, la réalisation d'études de marché et de faisabilité, la conception du modèle économique, la préparation du plan d'affaires, ainsi que dans les domaines du financement, de la gestion, du marketing, de l'accès aux marchés et du développement de solutions innovantes adaptées aux spécificités des régions frontalières.

LA GENT FÉMININE AU CŒUR DU DISPOSITIF

Le camp accorde également une importance particulière à la participation des filles et des femmes à la vie économique, à travers l'organisation d'ateliers et de rencontres spécialisées animés par des experts. Il constitue, par ailleurs, une plateforme nationale de réseautage et d'échange d'expériences, grâce à des dialogues et des rencontres interactives réunissant les jeunes participants et

des entrepreneurs ayant réussi dans différents domaines, notamment à la tête de micro-entreprises et de start-up. Cette démarche vise à rapprocher les jeunes porteurs de projets des expériences concrètes du monde entrepreneurial et à favoriser l'émergence de nouvelles initiatives économiques.

Le camp met enfin l'accent sur l'intégration entre les différents secteurs et organismes intervenant dans la conception et la mise en œuvre des programmes destinés aux jeunes. Les participants sont ainsi mis en relation directe avec les structures et acteurs institutionnels chargés du soutien et de l'accompagnement dans le domaine économique, tandis que la coordination entre les clubs d'entrepreneuriat, les institutions de jeunesse et les structures locales compétentes est renforcée. À travers ce camp, les pouvoirs publics entendent ainsi faire des jeunes des wilayas frontalières non seulement des bénéficiaires des dispositifs d'accompagnement, mais également des acteurs de la dynamique économique et du développement de leur territoire.

Abir Menasria

DU 13 AU 24 SEPTEMBRE PROCHAIN

INSCRIPTIONS EN CLASSES PRÉPARATOIRES ET EN PREMIÈRE ANNÉE PRIMAIRE

Le ministère de l'Éducation nationale a indiqué, mardi dernier, dans un communiqué, que les inscriptions en classes préparatoires et en première année primaire, au titre de l'année scolaire 2026-2027, se dérouleront du 13 au 24 septembre, exclusivement via l'espace réservé aux parents sur la plateforme numérique du secteur (<https://awlyaa.education.dz>). Pour les inscriptions en classes préparatoires, qui concernent les enfants nés entre le 1er janvier et le 31 décembre 2021, les parents peuvent choisir entre une et cinq écoles primaires disposant de classes préparatoires ou un seul établissement pour ceux souhaitant inscrire leurs enfants dans des établissements privés, précise le communiqué. Pour les inscriptions exceptionnelles en première année primaire, qui

concernent les enfants nés entre le 1er janvier et le 31 mars 2021, les parents choisissent une seule école primaire parmi celles disposant de places pédagogiques, ajoute la même source. "Les inscriptions exceptionnelles en première année primaire se feront dans la limite des places disponibles, sachant que le nombre d'élèves par groupe pédagogique ne doit pas dépasser 34", explique le ministère, précisant que "faute de place pédagogique, l'enfant est automatiquement inscrit en classe préparatoire dans l'une des écoles choisies par ses parents". Les parents pourront consulter les résultats de leurs demandes d'inscription à compter du jeudi 1er octobre, via leurs comptes personnels sur l'espace qui leur est réservé. Les listes des élèves admis seront également affichées dans les

écoles primaires concernées et dans les établissements privés d'éducation et d'enseignement. Les enfants admis, en classes préparatoires ou en première année primaire, rejoindront leurs établissements à partir de dimanche 4 octobre, a fait savoir le ministère, soulignant que l'inscription de tout enfant admis en première année primaire sera annulée si ce dernier ne rejoint pas son établissement scolaire dans un délai maximum d'un mois à compter de la date d'annonce des résultats. Celui-ci sera alors remplacé par l'enfant suivant sur la liste. Dans son communiqué, le ministère a prévenu que toute inscription en classes préparatoires ou en première année primaire effectuée en dehors du système d'information du secteur est considérée comme "nulle et non avenue".

INFRASTRUCTURES, MINES, ÉNERGIE ET COMMERCE

QUAND LE GRAND SUD DEVIENT LE NOUVEAU CARREFOUR ÉCONOMIQUE

Pendant longtemps, le Sahara algérien a surtout été regardé depuis le Nord comme une immensité lointaine, difficile à traverser mais exceptionnellement riche en ressources. Un espace de production énergétique, minière et agricole. Les cartes sont pourtant en train de changer. Depuis quelques années, une succession de projets structurants dessine progressivement un autre visage du Sud algérien.

C'est facile de l'affirmer. Mais vous voulez peut-être quelques exemples pour le prouver ? Il y en a plein ! Le rail descend désormais vers Tamanrasset. Une nouvelle ligne relie Béchar à Tindouf et à la mine de Gara Djebilet. Le gazoduc transsaharien entre dans sa phase opérationnelle. La route transsaharienne poursuit sa consolidation. Quant au phosphate de Bled El Hadba, il doit être connecté aux infrastructures industrielles et portuaires de l'Est. Pris séparément, chacun de ces projets répond à une logique précise. Ensemble, ils dessinent quelque chose de beaucoup plus vaste : un réseau de corridors destiné à connecter les ressources, les territoires, les marchés algériens et, progressivement, les économies africaines. Le Sahara ne serait alors plus seulement le réservoir de matières premières de l'Algérie. Il pourrait devenir l'un de ses principaux espaces de circulation.

LE RAIL DESCEND VERS LE SUD

Le symbole le plus visible de cette transformation est probablement le chemin de fer. Le 1^{er} février 2026, une étape longtemps considérée comme difficilement imaginable est devenue concrète avec la mise en exploitation de la nouvelle ligne ferroviaire reliant Gara Djebilet, Tindouf et Béchar. Cette infrastructure accompagne directement l'entrée en exploitation du gigantesque gisement de fer de Gara Djebilet et doit permettre d'organiser l'acheminement du minerai vers les installations industrielles du Nord-Ouest.

Le changement est important : pour la première fois, une partie du potentiel minier du Sahara occidental algérien se retrouve reliée à un véritable système logistique lourd. Le rail n'est donc plus seulement pensé pour transporter des voyageurs. Il devient une infrastructure industrielle. Et cette logique est appelée à s'étendre encore plus au Sud.

Le projet de ligne ferroviaire Alger-Tamanrasset doit relier la capitale à l'extrême Sud en passant notamment par Laghouat, Ghardaïa, El Meniaï et In Salah. Le président Abdelmadjid Tebboune a fixé sa mise en service à la fin de 2028. Le projet ne se limite pas à désenclaver Tamanrasset. Il doit progressivement connecter plusieurs territoires sahariens aux grands centres urbains et économiques du Nord.

La logique est claire : faire du rail une colonne vertébrale du développement du Sud. Le Conseil national économique, social et environnemental a d'ailleurs consacré, en juillet dernier, une conférence de haut niveau à cette ligne, qualifiée de « projet du siècle », réunissant responsables publics, experts, universitaires et représentants de plusieurs institutions. Dernière cette infrastructure se trouve donc un enjeu qui dépasse largement le transport. Il s'agit de réduire la distance économique entre le Nord et le Sud.

L'exemple de Gara Djebilet permet de comprendre pourquoi le développement ferroviaire est devenu aussi stratégique. Un gisement gigantesque ne vaut réellement que si l'on est capable d'en extraire le minerai, de le traiter, de le transporter et de l'intégrer dans une chaîne industrielle. C'est précisément cette équation que l'Algérie cherche désormais à résoudre. La mise en exploitation de Gara Djebilet s'accompagne ainsi du développement d'une chaîne logistique et industrielle allant de la mine aux unités de traitement. Le premier train transportant des cargaisons de minerai vers le Nord-Ouest a marqué, en février 2026, le passage d'une ambition minière à

une réalité opérationnelle. Le rail devient alors le trait d'union entre le sous-sol et l'industrie. Cette évolution est essentielle pour un pays qui cherche à réduire sa dépendance aux hydrocarbures. La question n'est plus uniquement de disposer de ressources, mais de réussir à créer davantage de valeur autour de celles-ci. Et cette logique dépasse le seul fer. À l'est du pays, le phosphate de Bled El Hadba suit une trajectoire comparable. Le gouvernement accélère la préparation de son exploitation et vise le début des exportations au plus tard en mars 2027.

LE GAZODUC QUI TRAVERSE LE SAHARA

Mais la transformation du Sahara ne concerne pas uniquement les minerais. En juin 2026, un autre projet a franchi une étape particulièrement symbolique : le lancement officiel des travaux du tronçon algérien du gazoduc transsaharien, le TSGP.

À Aoulef, dans la wilaya d'Adrar, l'Algérie, le Niger et le Nigeria ont officiellement lancé la réalisation du segment algérien de ce projet continental de plus de 4.000 kilomètres. Le tracé algérien doit suivre le corridor de la Route transsaharienne depuis la frontière avec le Niger jusqu'au Centre national de dispatching du gaz de Hassi R'Mel. Le symbole est puissant. Une infrastructure énergétique destinée à transporter le gaz nigérien vers le Nord passe précisément par cet espace que l'on a longtemps considéré comme une barrière géographique. Le Sahara devient ici une infrastructure en lui-même.

Avec le TSGP, l'Algérie cherche également à renforcer son rôle dans la sécurité énergétique européenne et à se positionner comme un point de connexion entre les ressources énergétiques de l'Afrique de l'Ouest et les marchés méditerranéens et européens.

Mais l'intérêt du projet dépasse l'exportation de gaz. La Commission africaine de l'énergie considère le TSGP comme un levier potentiel d'intégration énergétique et de développement économique régional. Autrement dit, le gazoduc pourrait devenir un morceau d'une architecture énergétique africaine plus large.

PLUS QU'UNE ROUTE

À côté du rail et du gaz, une autre infrastructure joue un rôle essentiel : la Route transsaharienne. Son axe principal relie Alger à Lagos sur environ 4.500 kilomètres, en traversant notamment l'Algérie, le Niger et le Nigeria. Le corridor est l'un des grands axes transafricains identifiés par les organisations continentales et internationales pour améliorer les échanges entre l'Afrique du Nord et l'Afrique subsaharienne. Son importance tient précisément à sa capacité à transformer une frontière géographique en espace économique.

Une route ne crée pas automatiquement du commerce. Il faut des postes frontaliers efficaces, des infrastructures logistiques, des services, des procédures douanières simplifiées et surtout une production capable de circuler. C'est là que les différents projets commencent à se rejoindre.

Un minerai peut prendre le train. Une marchandise peut emprunter la route. Le gaz peut circuler par pipeline. Et les ports algériens peuvent constituer les portes de sortie vers la Méditerranée. La question n'est donc plus seulement de construire des infrastructures, mais de faire fonctionner un système de corridors.

Ce qui apparaît progressivement en tout cas,



c'est une sorte de toile économique saharienne. Les projets ne se ressemblent pas. Ils n'ont ni les mêmes financements, ni les mêmes calendriers, ni les mêmes objectifs. Mais ils répondent à une même question : comment faire circuler plus efficacement les ressources, les marchandises, l'énergie et, à terme, les investissements entre le Nord algérien, le Grand Sud et l'Afrique subsaharienne ?

LE GRAND PARI DE L'INTÉGRATION AFRICAINE

Cette orientation intervient dans un contexte où l'Algérie cherche à renforcer son ancrage économique africain. Pendant longtemps, les échanges algériens ont été principalement structurés autour de la Méditerranée et de l'Europe. La proximité géographique avec l'Afrique subsaharienne n'a pas toujours été synonyme d'intégration économique.

Le développement des corridors transsahariens pourrait progressivement changer cette situation. Le Nigeria représente un marché majeur. Le Niger constitue un point de passage naturel. Le Sahel ouvre vers plusieurs économies enclavées. Et l'Algérie dispose, au Nord, d'un accès direct à la Méditerranée et à ses infrastructures portuaires.

Cette position géographique peut devenir un avantage économique à condition que les infrastructures soient accompagnées par une véritable politique commerciale. Car un corridor n'est réellement stratégique que lorsqu'il est utilisé.

Construire une route ou une voie ferrée est une première étape. Il faut ensuite attirer les entreprises, développer les plateformes logistiques, améliorer les services douaniers, sécuriser les itinéraires, harmoniser les procédures et créer des zones industrielles capables de produire pour ces nouveaux marchés. Le prochain défi est donc moins celui de la construction que celui de l'activation économique des infrastructures.

LE SUD COMME NOUVELLE FRONTIÈRE INDUSTRIELLE

Cette transformation pourrait également modifier profondément l'organisation économique du territoire algérien. Le Sud dispose de ressources considérables, mais aussi d'un potentiel énergétique exceptionnel, notamment solaire. La proximité des ressources, des infrastructures énergétiques et des nouveaux corridors pourrait favoriser l'installation progressive d'activités industrielles dans des régions longtemps éloignées des principaux centres de production. L'objectif ne serait plus simplement d'extraire dans le Sud pour transformer ailleurs.

Il s'agirait progressivement de rapprocher l'industrie des zones de production. C'est précisément ce que suggère le développement de chaînes intégrées autour du fer et du phosphate. La réussite de cette stratégie pourrait ainsi avoir un effet

beaucoup plus large : création d'emplois, développement de villes intermédiaires, apparition de nouvelles activités de services, amélioration des infrastructures et émergence de pôles industriels sahariens. Le Sahara pourrait alors devenir non seulement un territoire traversé par des infrastructures, mais un territoire productif connecté aux marchés.

Il serait toutefois prématuré de considérer cette transformation comme acquise. Les distances sont immenses. Les coûts de construction et d'entretien sont élevés. Les conditions climatiques imposent des contraintes particulières. Les projets transfrontaliers dépendent de la stabilité politique et sécuritaire des pays traversés. Surtout, une infrastructure ne produit pas de croissance par elle-même. Le véritable test sera celui de l'utilisation : Combien de tonnes transportées ? Combien d'entreprises installées ? Combien d'exportations supplémentaires ? Combien d'emplois créés ? Quelle part de la valeur ajoutée restera réellement en Algérie ?

Ces questions seront déterminantes. Car le risque serait de construire de grands corridors sans parvenir à créer autour d'eux un écosystème économique suffisamment puissant. L'ambition est donc considérable : transformer des infrastructures longtemps perçues comme des projets séparés en un réseau cohérent capable de soutenir la diversification économique du pays.

LE SAHARA, D'ARRIÈRE-PAYS À INTERFACE

Il y a finalement quelque chose de profondément symbolique dans cette évolution. Pendant des décennies, le Sahara a été associé à la distance. Distance entre les villes. Distance entre les ressources et les marchés. Distance entre l'Algérie et l'Afrique subsaharienne.

Les nouveaux projets cherchent précisément à réduire ces distances. Le rail rapproche Tamanrasset du Nord. Il relie Gara Djebilet au réseau national. Les infrastructures minières rapprochent les ressources des ports. Le TSGP connecte le gaz nigérien au réseau algérien. La Transsaharienne cherche à rapprocher Alger de Lagos. La véritable transformation du Sahara pourrait donc ne pas être seulement industrielle. Elle pourrait être géographique.

Le Sud algérien est progressivement appelé à changer de rôle : de territoire périphérique, il pourrait devenir une interface entre plusieurs espaces économiques.

Une interface entre la Méditerranée et le Sahel. Entre les mines et les ports. Entre les ressources africaines et les marchés européens. Entre l'Algérie et son continent. Et c'est peut-être là que se trouve le véritable pari.

Le Sahara n'est plus seulement l'endroit où l'Algérie cherche ses ressources. Il pourrait devenir l'endroit par lequel elle cherche désormais à relier son économie au reste de l'Afrique.

G. Salah Eddine

www.alger16.dz
Alger16 le quotidien

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

SPORTS
SANTÉ
RÉGIONS
CULTURE
PUBLICITÉ

SCAN ME

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

CHAM 2023
**QUE LA FÊTE SOIT BELLE,
QUE LA FÊTE COMMENCE !**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE
A INAUGURÉ L'HÔPITAL
SPÉCIALISÉ MÈRE
ET ENFANT DE L'ARMÉE

**LA VOIE EMPRUNTÉE
PAR NOS HÉROS
VERS LA VICTOIRE**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

DEMAIN À L'ANP
**LA FIERTÉ
DE L'ALGÉRIE**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

DES RÉPONSES
ATTENDUES
AVANT FIN JUILLET

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

LE DRAMATISME
C'EST LA RENTRÉE !

**« PARDONNE-NOUS,
GHAZA »**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

**« LA PAIX
PAR LE
RESPECT
MUTUEL »**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

**LES ALGÉRIENS ÉTAIENT
AU RENDEZ-VOUS**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

TOUJOURS PRÉSENT POUR VOUS



8^e ÉDITION DU GRAND PRIX ASSIA DJEBAR

LES ŒUVRES ROMANESQUES RETENUES **DÉVOILÉES**

Les œuvres retenues pour la huitième édition du Grand Prix Assia Djebar de fiction ont été dévoilées hier au siège de l'Agence nationale de communication, d'édition et de publicité (ANEP) à Alger. La sélection met en avant plusieurs romans en arabe, en français et en tamazight, dans l'attente de l'annonce des lauréats, qui interviendra ultérieurement.

Dans son discours d'ouverture, le président du jury, M. Hakim Miloud, a salué la qualité artistique des œuvres soumises cette année. Il a précisé que le comité avait procédé à une lecture et à une évaluation approfondies de l'ensemble des romans reçus, avant d'arrêter la liste des finalistes et de retenir les ouvrages ainsi que leurs maisons d'édition.

Il a également souligné l'importance de ce type de rendez-vous littéraire dans l'accompagnement des jeunes auteurs, estimant que les concours contribuent à stimuler leur créativité, à encourager l'émulation et à leur offrir une occasion de faire connaître leur travail et de poursuivre leur parcours dans le monde de l'édition.

UNE SÉLECTION REPRÉSENTATIVE

Dans la catégorie des romans en langue arabe, dix ouvrages ont été retenus parmi les 79 romans reçus. La sélection comprend notamment A'rash al-Dam de Hussein Allam, publié par Dar Khayal pour l'édition et la traduction, Al-Risala al-Wahida wa Maqshur al-Akhira d'Amthala Fariha, publié par l'Établissement national des arts de l'imprimerie, ainsi que Al-Rafra' de Sarah Mohammed Ma'rish, publié par Nimours pour l'édition et l'impression.



PHOTO: ALGER16

Dans la catégorie francophone, dix romans ont été sélectionnés parmi les 63 œuvres en lice. Figurent notamment dans cette sélection Un olivier au clair de lune de Belaïd Abane, publié par La Pensée, Partout le même ciel de Hajar Bali, publié par Barzakh, ainsi que E'CRIS et je viendrai de Meryem Belkaid et CASbah. La littérature amazighe est également représentée avec six romans sélectionnés parmi les 13 titres soumis cette année, à l'image de Tasrit. tis tesfisa de Sid Ali Cherifi, publié aux Éditions Talsa.

Le jury a tenu à préciser que cette sélection ne signifie aucunement que les autres œuvres présentées seraient dépourvues de qualité littéraire ou artistique. Elle constitue

avant tout le résultat du travail de sélection du comité et vise à encourager l'émulation entre les auteurs, tout en les incitant à poursuivre leurs efforts dans le domaine de la création littéraire. L'annonce des lauréats de cette huitième édition interviendra en octobre prochain. Le jury était composé de personnalités issues de différents horizons du monde littéraire et universitaire. Les membres ont été répartis en fonction des langues de publication et comptaient notamment des professeurs, des écrivains et des poètes spécialisés dans leurs domaines respectifs.

UN PRIX CRÉÉ EN HOMMAGE À ASSIA DJEBAR

Créé en 2015 par l'Agence nationale de communication, d'édition et de publicité à l'occasion du Salon international du livre d'Alger, le Grand Prix Assia Djebar est consacré au roman algérien.

Décerné chaque année, il distingue les trois meilleurs romans algériens écrits en arabe, en français et en tamazight, contribuant ainsi à mettre en valeur la diversité linguistique de la littérature nationale et à accompagner les écrivains algériens dans leur parcours de création.

Au-delà de la récompense, le prix constitue ainsi un espace de rencontre entre auteurs, éditeurs et lecteurs, tout en participant à la visibilité d'une production littéraire algérienne qui continue de se renouveler. **Abir Menasria**

LA JEUNESSE EN FÊTE

UN FESTIVAL **EN COULEURS** À RIADH EL FETH

Le 1er Festival des jeunes, prévu du 20 août au 12 septembre à Riadh El Feth (Alger), propose un programme riche et varié, réunissant différentes activités culturelles et sportives, ainsi que des sorties de détente et de divertissement, a indiqué un communiqué de la Direction de la jeunesse, des sports et des loisirs de la wilaya d'Alger.

Organisé sous le slogan "La jeunesse en fête", ce premier festival se distingue particulièrement par "son concept original", fondé sur une "programmation durant les trois derniers jours de chaque semaine" renouvelée dans la durée, avec, à chaque fois, une "nouvelle thématique



ou un type d'activité différent et spécifique", expliquent les organisateurs. Ce premier festival, qui intervient également dans le cadre du programme d'animation de la ville

d'Alger durant la saison estivale 2026, prévoit plusieurs expositions et ateliers consacrés aux différentes activités de jeunesse de toutes les villes d'Algérie, entre présentations de spectacles folkloriques de danses, prestations d'ensembles musicaux, représentations théâtrales, ainsi que plusieurs activités sportives et de divertissement. Autres activités de détente et de divertissement inscrites au programme de la première édition de ce festival, des sorties

créatives en pleine nature au profit des jeunes et des familles pendant les week-ends. L'ensemble des activités et animations prévues lors de ce festival

représenteront les villes d'Alger, Tizi-Ouzou, Tlemcen, Constantine, Oran, Ghardaïa, Bouira, Béchar, Djelfa, Tiaret, Biskra, Blida, Saïda, Oum El Bouaghi, Sidi-Bel-Abbès, Tipasa, Béjaïa, Guelma et El Oued qui se succéderont dans un programme soumis à une répartition hebdomadaire.

Le Festival des jeunes se fixe notamment comme objectifs de mettre en valeur le patrimoine culturel et artistique algérien et de promouvoir le tourisme culturel à travers différentes activités et animations auprès des jeunes, au moyen de programmes de sensibilisation culturelle et sportive, ainsi que d'ateliers d'apprentissage.

R. C.

CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE NATIONALE DE LA POÉSIE À SIDI-BEL-ABBÈS

La bibliothèque principale de lecture publique Mohamed-El Kebbati de la wilaya de Sidi-Bel-Abbès a accueilli une rencontre culturelle organisée à l'occasion de la Journée nationale de la poésie, placée sous le slogan « La poésie algérienne... sa place, ses transformations et ses langues », avec la participation d'un panel d'universitaires, de chercheurs et de poètes. La directrice de la bibliothèque, Warda Hakimi, a indiqué que cet événement poétique, organisé lundi soir, visait à « mettre en valeur la poésie et son rôle prépondérant dans la société, soutenir le mouvement culturel et littéraire, ainsi qu'à faire entendre la voix des créateurs auprès du plus grand public possible ». Elle a également souligné que l'établissement veille à accompagner les initiatives culturelles porteuses de sens et à ancrer la place de la

parole constructive dans la conscience des générations. Le programme de cette célébration, qui a attiré de nombreux passionnés du domaine littéraire, a notamment comporté une exposition diversifiée de recueils de poésie issus du fonds documentaire de la bibliothèque, ainsi que des publications de poètes locaux. Une conférence intellectuelle a également été organisée, mettant en lumière les différentes étapes de l'évolution de la poésie algérienne à travers les époques. La rencontre a été marquée par plusieurs communications scientifiques, notamment une intervention consacrée à « La poésie algérienne à l'époque ottomane », présentée par le professeur Said Ahmed Ikhou, ainsi qu'une communication du Dr Boudali Tadj intitulée « Transformations dans la forme du poème

algérien : lecture de la poésie d'Abou El Kacem Saâdallah ». Le programme comprend également une contribution de la professeure Berhami Fatima, intitulée « La poésie algérienne vue par les Arabes », ainsi qu'une intervention de la poétesse Racha Drich, consacrée à « La poésie et son impact sur la société ». La soirée s'est poursuivie avec des conférences poétiques données par plusieurs talents locaux, parmi lesquels Fahim Israa, Assia Kaddous, Racha Drich, Kelal Djamilia, Fatem Oum El Djilali, Asma Bouhouch, Souas Hadjer et Djebih Kheira. La manifestation s'est achevée par des séances de vente-dédicace et des cérémonies de remise de distinctions aux participants, en guise d'encouragement et de soutien à la scène littéraire locale.



www.alger16.dz



Alger16, Le quotidien du Grand Public

POURQUOI LE **CAFÉ** DONNE-T-IL ENVIE D'ALLER AUX TOILETTES ?

■ *C'est connu, le café peut donner envie d'aller aux toilettes, surtout lorsqu'il est consommé à jeun.*

COMMENT LE CAFÉ STIMULE LE COLON ?

Oui, le café a une véritable action sur la digestion. En ce qui concerne les selles, « le café augmente les contractions du colon car la boisson stimule un réflex gastro-colique et accélère le transit », Concrètement, le café stimule deux hormones digestives, la gastrine et la cholécystokinine, qui ont pour rôle de contracter le colon. Il ne s'agit pas uniquement de la caféine, mais d'un ensemble de composés (acides chlorogéniques, mélanoidines), qui explique les contractions du colon.

COMMENT LE CAFÉ STIMULE LA VESSIE ?

De la même manière que le café agit sur le colon, il agit aussi sur la vessie et provoque une envie pressante d'uriner. « Le café stimule les terminaisons nerveuses au niveau du détrusor, le principal muscle lisse de la paroi de la vessie ». Le café vient inhiber les récepteurs de l'adénosine sur le

muscle du détrusor, ce qui provoque une contraction de la vessie. Rapidement, le café bloque l'hormone antidiurétique (ADH) et stimule la sécrétion au niveau rénal.

DURÉE ET QUANTITÉ : À QUEL POINT L'EFFET DU CAFÉ EST-IL PUISSANT ?

Généralement, l'effet du café intervient relativement peu de temps après la consommation. Cela peut aller de 4 à 30 minutes après la consommation. La concentration en caféine et autres molécules a également son importance. Dans les boissons caféinées par exemple, « parce que le café est

potentiellement dilué, l'action de la caféine est moindre et intervient moins vite qu'en cas de consommation de café pure ». Les boissons décaféinées aussi, ne font pas exception. « On retrouve presque autant cette même envie d'aller aux toilettes, démontrant bien que la caféine n'est pas la seule substance en cause. » L'action du café varie également en fonction de la tolérance personnelle de chacun et de la quantité consommée.

COMMENT LIMITER LES EFFETS DE LA CAFÉINE ?

Pour

limiter les effets du café et réguler le transit, il ne suffit pas de s'accoutumer car la tolérance ne dépend pas que de la caféine. Pour connaître son seuil de tolérance, il faut prendre en compte trois aspects : la quantité, l'accompagnement, et le seuil de tolérance, qui a tendance à varier entre les personnes. Dans le doute, il faut limiter sa consommation à 2 à 3 tasses de café par jour et éviter de boire du café à jeun. L'objectif n'est pas de retirer complètement le café de son alimentation qui est malgré tout source de bienfaits. Si chez certaines personnes le café favorise les reflux gastriques, les palpitations, les troubles du sommeil et des troubles de la digestion, il permet aussi de stimuler l'attention, d'apporter une grande quantité d'antioxydants et d'améliorer les performances physiques ».



NUMÉROS UTILES

URGENCES ET SÉCURITÉ

SAMU
021.67.16.16/
67.00.88

CHU MUSTAPHA
021.23.55.55

CHU BEN AKNOUN
021.91.21.63

CHU BENI MESSOUS
021.93.11.90

CHU BAINEM
021.81.61.13

CHU KOUBA
021.58.90.14

AMBULANCES
021.60.66.66

DÉPANNAGE GAZ
021.68.44.00

DÉPANNAGE ÉLECTRICITÉ
021.68.55.00

SERVICE DES EAUX
021.58.32.32/
58.37.37

PROTECTION CIVILE
021.61.00.17

SÛRETÉ DE WILAYA
021.63.00.82

GENDARMERIE
021.62.11.99/
62.12.99

NUMÉROS UTILES

AÉROPORT HOUARI-BOUMEDIENE
021.54.15.15

AIR ALGÉRIE (RÉSERVATION)
021.28.11.12

Air France
021.73.27.20/
73.16.10

ENMTV
021.42.33.11/12

SNTF
021.76.83.65/
73.83.67

SNTR
021.54.60.00/
54.05.04

Hôtel Sheraton
021.37.77.77

Hôtel Mercure
021.24.59.70/85

Hôtel El-Djazair
021.23.09.33/37

Hôtel El-Aurassi
021.74.82.52

Hôtel Hilton
021.21.96.96

Hôtel Sofitel
021.68.52.10/17

Pour vos petites annonces: **UN SEUL JOURNAL**

Les petites annonces
sont à **150 DA** seulement

Anniversaires, félicitations...
à **300 DA** seulement

ALGER 16

alger16.dz@gmail.com
5, rue du Sacré-Cœur, Alger



020 10 23 68

JEUX MÉDITERRANÉENS TARENTE-2026

APRÈS L'EXPLOIT D'ORAN



L'ALGÉRIE VISE DE NOUVEAUX PODIUMS

Forte de 248 athlètes engagés dans 27 disciplines, la délégation algérienne aborde la 20e édition des Jeux méditerranéens, prévue à partir de demain et jusqu'au 3 septembre à Tarente, avec l'objectif de confirmer les résultats historiques obtenus à Oran en 2022. Plusieurs champions, dont Kaylia Nemour, Djamel Sedjati, Mohamed Yasser Triki, Jaouad Syoud et Messaoud Dris, seront particulièrement attendus.

Quatre ans après avoir signé à domicile la meilleure performance de son histoire aux Jeux méditerranéens, l'Algérie revient sur la scène régionale avec une ambition claire : ne pas laisser Oran-2022 au rang de simple parenthèse. Pour cette 20e édition, organisée du 21 août au 3 septembre à Tarente, en Italie, l'Algérie sera représentée par une délégation de 248 athlètes, dont 151 messieurs et 97 dames, engagés dans 27 disciplines. Avec une moyenne d'âge de 24,7 ans, cette équipe mêle sportifs expérimentés et jeunes représentants appelés à découvrir pour la première fois l'un des principaux rendez-vous multisports du Bassin méditerranéen. Le défi s'annonce néanmoins relevé. Le niveau de la compétition ne cesse de progresser et les performances réalisées à Oran ont placé la barre particulièrement haut.

«La mission ne sera pas facile», a reconnu le président du Comité olympique et sportif algérien (COA), Abderrahmane Hammad, lors de la conférence de presse organisée avant le départ de la

délégation, mettant en avant la qualité de la concurrence et l'évolution constante du niveau des Jeux. Pour le responsable du COA, l'édition d'Oran constitue toutefois une référence importante, aussi bien par les résultats obtenus que par l'ampleur de la participation algérienne.

«Pour les athlètes prenant part pour la première fois à ce rendez-vous, ces Jeux constitueront également une occasion d'acquiescer de l'expérience et de se mesurer à des sportifs de haut niveau», a-t-il ajouté.

LES INDIVIDUALITÉS ALGÉRIENNES

Si la délégation compte sur une dynamique collective, plusieurs disciplines individuelles concentreront une grande partie des attentes algériennes.

La gymnastique sera notamment scrutée avec la présence de Kaylia Nemour, championne olympique, tandis que l'athlétisme pourra compter sur Djamel Sedjati, spécialiste du 800 mètres, et Mohamed Yasser Triki, engagé au triple saut.

La natation sera représentée par Jaouad Syoud, alors que le judo pourra s'appuyer sur Messaoud Dris. Ces athlètes figurent parmi les principaux atouts de la délégation algérienne, aux côtés de plusieurs représentants confirmés dans leurs disciplines respectives.

Le COA compte, entre autres, sur l'athlétisme, la gymnastique et la boxe pour permettre à l'Algérie de décrocher de «bons résultats» dans

une compétition où la moindre erreur peut rapidement se payer au prix fort. L'athlétisme

sera d'ailleurs l'une des délégations les plus fournies avec 17 représentants, dont deux dames. Le tir sportif alignera également 17 athlètes, dont six dames, devant les luttes associées avec 14 participants, dont cinq dames, et la boxe avec 12 pugilistes, dont six dames. Le judo et la gymnastique compteront chacun 12 athlètes, respectivement quatre et six dames. L'escrime sera représentée par 11 athlètes, dont cinq dames, tandis que le karaté alignera dix représentants, dont quatre dames.

L'aviron, le badminton et le cyclisme compteront chacun huit athlètes, tandis que la pétanque sera représentée par huit joueurs, dont trois dames. Le canoë-kayak alignera sept athlètes, dont trois dames. La délégation algérienne participera également aux épreuves de tennis de table, avec six athlètes, de natation, avec cinq, de rafa, avec quatre représentants dont deux dames, ainsi que de taekwondo, avec quatre athlètes dont deux dames. L'haltérophilie et le roller/skateboard compteront chacun trois représentants.

Les sports collectifs seront également présents à Tarente avec quatre disciplines.

Le handball sera représenté par les sélections masculine et féminine, pour un total de 28 athlètes. Le volley-ball alignera lui aussi ses deux équipes nationales, avec 24 représentants.

En basket 3x3, les sélections masculine et féminine compteront 17 athlètes, tandis que l'Algérie sera représentée en football par sa sélection masculine U21, composée de 18 joueurs.

Cette présence dans les sports collectifs complète une

délégation dont la diversité constitue l'un des principaux atouts, même si les principales ambitions de médailles devraient se concentrer sur plusieurs disciplines individuelles.

La délégation algérienne sera conduite par Zoubida Bouyacoub.

Lors de la cérémonie d'ouverture, prévue le 21 août, l'honneur de porter le drapeau national reviendra à l'escrimeuse Zahra Kahli et au volleyeur Mohamed Walid Abi Ayad.

Pour l'Algérie, Tarente sera aussi l'occasion de mesurer la solidité des progrès réalisés depuis quatre ans. À Oran, en 2022, la délégation algérienne avait signé son meilleur bilan dans l'histoire de sa participation aux Jeux méditerranéens, avec 53 médailles, dont 20 en or, 17 en argent et 16 en bronze.

Une performance qui lui avait permis de terminer à la quatrième place du classement général, soit le meilleur classement algérien jamais enregistré dans cette compétition. Le bilan historique algérien est également conséquent. Depuis sa première participation à Tunis en 1967, l'Algérie a remporté 293 médailles, dont 86 en or, 76 en argent et 131 en bronze.

Ces chiffres donnent une mesure de l'enjeu de Tarente. L'objectif n'est pas nécessairement de reproduire à l'identique le bilan d'Oran, réalisé dans un contexte particulier avec l'avantage du terrain, mais de confirmer que la performance de 2022 s'inscrivait dans une progression plus durable du sport algérien.

Le rendez-vous italien constituera donc un nouveau test pour le sport algérien. Avec 248 athlètes, plusieurs champions de premier plan et une présence dans un large éventail de disciplines, l'Algérie dispose des arguments pour jouer les premiers rôles.

G. Salah Eddine



USM ALGER / LES PREMIÈRES CONFESSIONS DE LA NOUVELLE COQUELUCHE MOHAMED AMINE RAMDAOUI :

«J'AI CHOISI L'USMA POUR GAGNER DES TITRES»

Le nouveau buteur de l'USM Alger, malgré sa jeunesse, a l'air de bien mûrir tout ce qu'il entreprend. «J'ai eu beaucoup d'offres (...) Si j'ai choisi l'USMA, c'est pour gagner des titres et surtout donner un nouvel élan à ma carrière», résume-t-il. Comme quoi, ce n'est pas là un gars qui ne voit que le bout de son nez. Il s'est mis en rouge et noir pour étoffer son CV et se mettre sous les projecteurs à l'international. Ramdaoui voit déjà loin.

Le désormais ex-attaquant du Paradou AC, Mohamed Ramdaoui, a eu une fin de saison quelque peu perturbée avec son équipe formatrice reléguée en division inférieure et son transfert personnel qui n'a pas été un long fleuve tranquille. Annoncé dès le départ à l'USMA, avant que les pourparlers ne foirent lors d'un premier épisode de négociations, il fera alors un long détour par la Russie où il ira, avait-on soutenu à cette période-là, pour signer. Mais là encore, les choses ne vont pas aller comme il le souhaite. Il reprend alors l'avion pour rentrer une nouvelle fois à Alger. Les contacts locaux feront alors vite de se renouer. Plusieurs offres lui sont faites. Mais il finira par concrétiser son transfert à l'USMA auquel le Paradou AC le cédera à travers une transaction record en interne de la Ligue 1. Ça parle d'un transfert autour de 15 milliards de centimes, l'un des plus cotés si ce n'est le plus coté de la Ligue 1. Après ses premiers jours d'adaptation au sein du club de Soustara, le joueur s'est exprimé sur les réseaux de son nouveau club. «J'ai été trop convoité et il fallait bien étudier les offres avant de trancher sur ma future destination, avoue-t-il. «Le destin a fini par me conduire vers l'USMA et je pense avoir fait le bon choix et je ne le regrette pas», confesse Ramdaoui. Ce qui a pesé dans son choix ? «Tout simplement parce que l'USMA représente un grand challenge sportif. L'équipe va jouer sur trois fronts lors du prochain exercice, en plus de la Supercoupe d'Algérie et la coupe continentale en vue. L'USMA est aussi un prestigieux club où n'importe quel jeune joueur ambitieux rêve de jouer. Je suis content d'être là et j'espère, pour ma part, que je ne décevrai pas», ambitionne-t-il avec beaucoup d'humilité. La semaine dernière, pour son premier match en amical avec l'équipe en préparation en Tunisie, il a été presque aussitôt sorti avec un carton rouge. Il avait joué à peine une dizaine de minutes avant que

l'arbitre ne le renvoie sur le banc. On pourrait penser alors qu'il n'a pas encore cerné son nouvel univers, ou encore un peu perdu dans un groupe qui lui est nouveau. Mais que non ! Ce n'était visiblement qu'un trébuchement d'une entrée à la hâte. Car quand Ramdaoui évoque son intégration, il la qualifie de «très bien !». «Je connais la plupart des joueurs de l'USMA. En plus, les anciens s'exercent à beaucoup faciliter les choses aux nouveaux dont je fais partie. Je suis aussi un joueur professionnel et il faut bien que je m'adapte dans ma nouvelle équipe. A moins de deux semaines de l'entame du championnat, il faut désormais se concentrer sur l'essentiel qu'est la compétition officielle», se projette-t-il. Ramdaoui est conscient qu'il n'a pas fait la meilleure préparation d'intersaison qu'il aurait souhaitée. Il n'a rejoint

l'USMA que depuis à peine une semaine mais il assure qu'il a fait de son mieux auparavant. «Certes, je ne m'entraînais pas avec le Paradou (son ex-club, ndlr), mais je me préparais avec un préparateur physique, qui m'avait arrêté un programme de travail spécifique. Depuis que j'ai intégré l'USMA, je suis soumis à un travail d'appoint pour rattraper le manque et parvenir à faire une bonne saison», explique-t-il. S'agissant de ses objectifs, Ramdaoui se veut cash : «Je pense qu'ils sont clairs. N'importe quel attaquant voudra marquer le maximum de buts pour moi et pour l'équipe. Si j'ai rejoint l'USMA, c'est aussi pour gagner des titres. J'espère aussi y donner un autre élan à ma carrière». Ses derniers mots, il les répète aux fidèles du club. «L'USMA est un club qui joue pour les titres. Notre ambition première est de donner la joie aux supporters du club. On fera tout pour y arriver et on le fera, inch'Allah, avec leur soutien. On en aura besoin, c'est sûr. Les supporters, c'est le premier et dernier carburant de chaque équipe», conclut Mohamed Amine Ramdaoui.

Djaffar C.

JS KABYLIE

Le départ de Gaya Merbah se précise

La JS Kabylie risque de subir beaucoup durant ces derniers jours du mercato. Au moment où les supporters piaffent d'impatience de découvrir les nouvelles têtes qui viendront renforcer l'équipe, ils risquent bien d'être inversement surpris avec la tournure que prennent les événements dans la maison kabyle. Deux grands départs imprévus risquent de se produire. Il s'agit, bien entendu, du capitaine Gaya Merbah, poussé indirectement par le staff technique vers la sortie, après l'arrivée de Guendouz. Merbah avait d'ailleurs rendez-vous, avant-hier, avec le staff de direction, à l'occasion de la reprise des entraînements, pour discuter d'une séparation à l'amiable. Le portier a, semble-t-il, deux destinations en vue, soit le CRB, au niveau local, soit un retour au Maroc.

PAS D'OFFRE OFFICIELLE POUR MAHIOUS POUR LE MOMENT

Une chose est sûre, le départ de Gaya Merbah se précise de plus en plus. Et puis, il y a cette offre libyenne qui léverait la clause libératoire du buteur Aymen Mahious. En effet, il se dit qu'un club libyen est en passe de faire une démarche pour engager la procédure fixée à 1 million d'euros. Mais pour l'heure, la JSK n'a rien reçu dans ce sens d'aucun club. «Pour Mahious, le club n'a reçu aucune offre, mais pour Merbah, on s'achemine très probablement vers un départ que le concerné a réclamé à plusieurs fois», ébruite-t-on en off du côté de la JSK.

D. C.

L'EX-USMISTE SERAIT DE RETOUR EN LIGUE 1

Quelle porte de retour pour Adam Alilat ?

Le défenseur central algérien Adam Alilat a rompu sa relation avec le club libyen d'Ittihad Tripoli. Les deux parties ont officiellement mis un terme au contrat qui les liait, après à peine une demi-saison de cohabitation. Les nouvelles donnent le joueur en passe de revenir dans le championnat algérien où il ne manque pas de proposition. Dans son entourage, on susurre que deux clubs algérois l'auraient déjà approché pour savoir un peu plus sur ses intentions. «Alilat a une liaison naturelle avec l'USMA, même si à un moment donné, il a eu des désaccords avec certains», commente une voix proche du joueur. Mais ce n'est pas la seule piste de l'ex-défenseur des Rouge et Noir. Il se dit que le CRB serait également très intéressé de l'enrôler pour renforcer son arrière garde, en prévision des objectifs que s'est fixés le club, aux niveaux national et continental. Le Mouloudia également. La JSK serait intéressée aussi mais elle n'en fait pas une priorité, dit-on.

D. C.

SAISON 2026 - 2027 / LES ARBITRES D'ÉLITE EN FORMATION À ORAN

Les nouvelles dispositions au menu d'un séminaire

La Direction nationale de l'arbitrage a organisé, du 15 au 18 août derniers, au Village méditerranéen d'Oran, son traditionnel séminaire d'avant-saison destiné aux arbitres d'élite A, en prévision du nouvel exercice sportif 2026 - 2027, a indiqué la FAF. La cérémonie d'ouverture, tenue le 1er jour du regroupement, a été présidée par le directeur national de l'arbitrage, Mehdi Abid Charef, qui a, à cette occasion, encouragé le collectif en noir à poursuivre ses efforts afin de contribuer à l'amélioration constante du niveau de l'arbitrage national. Aussi, le directeur national de l'arbitrage a également transmis aux arbitres le message d'encouragement du président de la Fédération algérienne de football, avant de laisser place aux différentes activités inscrites au programme du séminaire, mentionne la communication de l'instance fédérale. Au menu, une présentation consacrée aux modifications apportées aux lois du jeu a notamment été dispensée, permettant ainsi aux arbitres de prendre connaissance des nouvelles dispositions et de leurs modalités d'application. Le programme s'est poursuivi, le lendemain, avec les tests physiques organisés au niveau de l'annexe du stade Miloud-Hadefi. Les arbitres ont également participé à plusieurs séances théoriques, physiques et pratiques avec, entre autres, des exercices et des mises en situation intégrant l'utilisation de la VAR. Ce séminaire constitue une étape importante dans la préparation des arbitres avant le coup d'envoi de la saison 2026 - 2027, en leur permettant d'actualiser leurs connaissances, d'évaluer leur condition physique et de se préparer aux exigences techniques et opérationnelles de la nouvelle saison, commente la FAF. Au total, huit séminaires sont programmés par la DNA, du 12 au 27 août, au profit des différentes catégories d'arbitres (Excellence, Élite A et B, ainsi que les arbitres interligues) dans le cadre de la préparation

générale de la nouvelle saison sportive, souligne-t-on.

D. C.





CALCUTTA (Inde) - L'incendie d'un hôtel de Calcutta, dans l'est de l'Inde, a fait au moins neuf morts et plusieurs blessés, hier, a annoncé un responsable des pompiers.

N'DJAMENA - Près de 4,5 millions de personnes ont besoin d'une assistance humanitaire au Tchad, en 2026, a déclaré mardi dernier le ministre des Affaires humanitaires, Zara Mahamat Issa, à la veille de la Journée mondiale de l'aide humanitaire.

BOGOTA - Le puissant séisme, qui a fait plus de 300 morts dans l'ouest de la Colombie, a causé quelque 9,57 milliards de dollars de dégâts, selon une estimation préliminaire communiquée mardi dernier par le président Abelo de la Espriella.

YAOUNDÉ - Des dizaines de mineurs ont été tués mardi dernier après l'effondrement d'une mine d'or dans un village frontalier entre le Cameroun et la République centrafricaine (RCA), selon des témoins et des médias locaux.

SOURBRODT (Belgique) - Les pompiers, qui luttent depuis vendredi dernier contre un incendie historique dans l'est de la Belgique, ont bon espoir mardi soir de réussir à éteindre ce feu, espérant ensuite le vaincre définitivement.

KINSHASA - Le nombre de cas confirmés d'Ebola en République démocratique du Congo (RDC) a dépassé les 5.000, avec 2.378 décès enregistrés.

AFFAIRE DE L'ANCIEN PRISONNIER SAHRAOUI ABDELMOULA EL HAFIDI LE MAROC A VIOLÉ LA CONVENTION CONTRE LA TORTURE

Le Comité des Nations unies contre la torture (CAT) a conclu que le Maroc a violé la Convention contre la torture dans l'affaire du défenseur sahraoui des droits humains et ancien prisonnier Abdelmoula El Hafidi, en raison des conditions de sa détention à la prison d'Aït Melloul, jugées constitutives d'un "traitement dégradant".

Cette conclusion figure dans une décision adoptée par le Comité, le 24 avril 2026, lors de sa 84e session, et rendue publique, lundi dernier, concernant la plainte déposée par El Hafidi, représenté par le Service international pour les droits de l'Homme (ISHR).

La plainte portait sur ses conditions de détention, ainsi que sur les violations auxquelles il aurait été soumis depuis son arrestation en 2016 dans la ville de Boujdour, au Sahara occidental occupé.

Dans sa décision, le Comité a notamment estimé que les conditions de détention d'El Hafidi à la prison d'Aït Melloul, marquées par la surpopulation, l'absence de fenêtres, de lumière et de ventilation naturelles, l'insuffisance du chauffage, ainsi que l'accès insuffisant à l'eau potable et aux installations sanitaires, constituaient un traitement dégradant, en violation de l'article 16 de la Convention contre la torture. Le Comité a également conclu que le Maroc n'avait pas respecté ses obligations au titre de l'article 13 de la Convention.

El Hafidi avait été arrêté, le 16 avril 2016, à Boujdour, avant d'être condamné à dix ans d'emprisonnement dans une affaire liée à des manifestations organisées sur un campus universitaire à Marrakech.

Sa condamnation avait été confirmée en appel, en avril 2018, puis par la Cour de cassation, en avril 2019. Il a purgé sa peine, le 16 avril 2026. L'affaire El Hafidi s'inscrit, selon le Service international pour les droits de l'Homme (ISHR)



et la Ligue pour la protection des prisonniers sahraouis dans les prisons marocaines (LPPS), dans un contexte décrit dans une déclaration commune comme un "schéma plus large de répression" visant les défenseurs sahraouis des droits humains en raison de leur activité pacifique en faveur du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination.

Les deux organisations ont estimé que la décision du Comité contre la torture "confirme la réalité quotidienne à laquelle sont confrontés les prisonniers sahraouis détenus en raison de leurs opinions et de leurs positions", soulignant que les conditions carcérales dégradantes, l'isolement et la privation de soins médicaux avaient été utilisés comme moyens de punition contre les défenseurs du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination.

UNE AFFAIRE DÉJÀ EXAMINÉE PAR L'ONU

L'affaire avait également été examinée par d'autres mécanismes onusiens.

En 2019, le Groupe de travail des Nations unies sur la détention arbitraire avait conclu, dans une décision, que la privation de liberté d'El Hafidi était "arbitraire".

De son côté, la responsable du plaidoyer au sein du Service international pour les droits de l'Homme, Tess McEvoy, a déclaré que le ciblage des personnes tels qu'El Hafidi, en raison de leur engagement pacifique en faveur de l'autodétermination, "souligne la nécessité de garantir un accès sans restriction aux mécanismes de l'ONU et aux mécanismes africains des droits humains, ainsi que d'assurer la protection des défenseurs des droits humains au Sahara occidental".

Par ailleurs, Hassana Abba, de la Ligue pour la protection des prisonniers sahraouis dans les prisons marocaines, a déclaré que cette décision mettait en évidence "une réalité quotidienne vécue par les prisonniers sahraouis détenus en raison de leurs opinions et de leurs positions". "Depuis des années, nous documentons la manière dont les autorités marocaines utilisent les conditions carcérales dégradantes, l'isolement et la privation de soins médicaux comme des instruments de punition contre ceux qui osent élever leur voix pour défendre notre droit à l'autodétermination", a-t-elle ajouté. Des prisonniers politiques sahraouis sont détenus dans plusieurs prisons marocaines et purgent des peines allant de 20 ans à la perpétuité, que les ONG internationales de défense des droits humains, notamment Human Rights Watch et Amnesty International, considèrent comme sévères et prononcées à l'issue de procès qui, selon elles, ne respectent pas les garanties et normes d'un procès équitable.

G. Salah Eddine

RICHESSES NATURELLES DU SAHARA OCCIDENTAL

UN ÉLÉMENT CLÉ DU PROCESSUS DE DÉCOLONISATION

Le conseiller du président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), M. Oubi Bouchraya Bachir, a affirmé, mardi dernier à Boumerdès, que la question des richesses naturelles du Sahara occidental occupait une place centrale dans le processus de décolonisation.

Lors de son intervention aux travaux de l'université d'été des cadres du Front Polisario et de l'Etat sahraoui, qui se tiennent à l'université M'hamed-Bougara de Boumerdès, M. Oubi

Bouchraya a déclaré que le combat pour la préservation des richesses naturelles des territoires sahraouis constituait l'un des moyens les plus efficaces pour contrer les manœuvres de l'occupant. Selon lui, ce dernier s'appuie, en effet, sur les revenus tirés de ces ressources pour étendre son influence et perpétuer son occupation.

Il a ajouté que, dans le contexte de la lutte nationale sahraouie, la question des richesses naturelles du Sahara occidental

"dépassait aujourd'hui sa dimension économique et matérielle pour revêtir une importance juridique, politique et diplomatique majeure". Le conseiller a rappelé que les dernières décennies avaient été marquées par "une exploitation et un pillage intensifs des ressources du Sahara occidental sans le consentement du peuple sahraoui" dans lesquels des partenaires étrangers de l'occupation marocaine se sont rendus complices du pillage de

ces richesses en signant des accords avec l'occupant. Ces pratiques ont suscité des critiques internationales et fait l'objet de décisions de justice, dont celle rendue par la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE).

Il a également souligné que le processus de décolonisation du Sahara occidental doit inclure le recouvrement complet de la souveraineté nationale sur l'ensemble des richesses naturelles, y compris le phosphate pillé. APS

BILAN DE L'ANP DURANT LA PÉRIODE DU 12 AU 18 AOÛT

UN TERRORISTE SE REND ET CINQ SOUTIENS INTERPELLÉS

Un terroriste s'est rendu aux autorités militaires de Bordj Badji Mokhtar, alors que cinq éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés dans différentes opérations, durant la période du 12 au 18 août, a indiqué, hier, un bilan opérationnel de l'Armée nationale populaire (ANP).

"Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'Armée nationale populaire ont exécuté, durant la période allant du 12 au 18 août 2026, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui ont démontré le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national", précise la même source.

"Dans le cadre de la lutte antiterroriste, le terroriste nommé R.B., alias Abou Omar, s'est rendu aux autorités militaires de Bordj

Badji Mokhtar, en 6e Région militaire, en sa possession un pistolet mitrailleur de type kalachnikov, une quantité de munitions et d'autres effets, tandis que des détachements de l'ANP ont arrêté 5 éléments de soutien aux groupes terroristes dans différentes opérations", ajoute le bilan.

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et "en continuité des efforts déployés afin de contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, 49 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de 4 quintaux et 4 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que 43,5 kg de cocaïne et 1.946.091 comprimés psychotropes ont été saisis, et ce, lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires".

"A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, Illizi et In Guezam, des détachements de l'ANP ont arrêté 319 individus et saisis 29 véhicules, 112 groupes électrogènes, 97 marteaux-piqueurs et des quantités de mélange d'or brut et de pierres, ainsi que des équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicites". De même, "11 autres individus ont été appréhendés, 5 fusils de chasse et 4 tonnes de denrées alimentaires, destinées à la contrebande, saisis, et ce, lors d'opérations distinctes".

Par ailleurs, "les Garde-côtes ont mis en échec, sur les côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et procédé au sauvetage de 223 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 211 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national", conclut le bilan opérationnel de l'ANP.

APS